LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 24 n° 38 **Edmonton, le vendredi 21 septembre 1990** **16 pages** **50¢**

• Nouveau club à Calgary

Les aînés pourront se divertir

à lire en page 2

• L'Association des handicapés et l'école New Hope à Saint-Paul

«La Commission scolaire 2228 a fait tout ce qu'elle a pu...»

- François Boulet surintendant scolaire

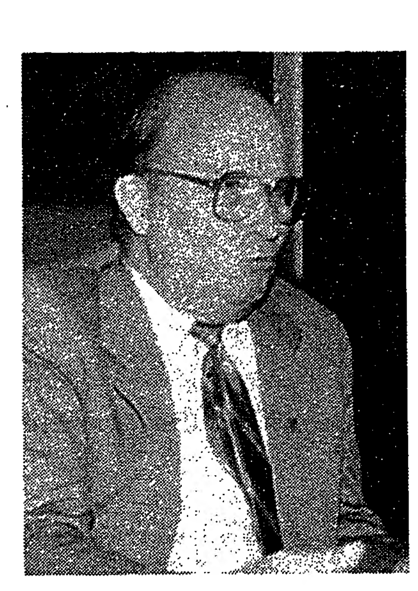
par MARTYNE COUTURE

SAINT-PAUL - L'école New Hope, rebaptisée temporairement École francophone de Saint-Paul, semble bel et bien appartenir à la Commission scolaire 2228 de Saint-Paul selon son surintendant, M. François Boulet.

Vers 1967, l'Association des handicapés a décidé de construire cet édifice, où l'on retrouve aujourd'hui l'école francophone. Selon M. Boulet, le tout s'est fait en collaboration avec la commission scolaire. Afin de financer ce projet, l'association a fait un prélèvement de fonds auprès de la communauté.

En 1969, l'Association des handicapés a demandé à la Commission scolaire 2228 de prendre en charge l'établissement parce qu'elle n'avait pas les fonds pour l'opérer, selon M. Boulet.

En prenant en charge cet établissement, la Commission scolaire a aussi entrepris une dette de 7 500 $ en la payant. L'Association avait mis environ 35 000 $ pour les coûts de l'édifice. Et, selon M. Boulet, le ministère de l'Éducation y a mis environ 139 000 $. Enfin, la commission scolaire y aurait mis 7 000 $, en plus d'assumer la dette de 7 500 $. L'édifice était alors, depuis 1970, sous l'entière responsabilité de la commission scolaire selon le surintendant.



François Boulet

En ce temps, il était «normal» et accepté que les élèves handicapés aient leurs propres classes, séparés des autres étudiants. Mais maintenant, que ce soit au niveau de la province ou ailleurs au Canada, on voit beaucoup plus d'avantages pour les enfants handicapés et les autres élèves à intégrer les handicapés à l'intérieur du système régulier.

Voilà maintenant trois ans que la commission scolaire 2228 a commencé à intégrer les enfants handicapés au sein de son système régulier. «Ce programme va très bien; il a le support des professeurs, des parents concernés et des autres parents» selon François Boulet. Selon lui, cette façon de fonctionner n'enlève rien aux autres élèves, on y retrouve même des avantages pour eux puisqu'ils peuvent réaliser que les handicapés ont le droit d'être là eux aussi.

En 1989, tous les élèves handicapés, fréquentant l'école New Hope et qui étaient résidents de la Commission sco-

(suite en page 2)

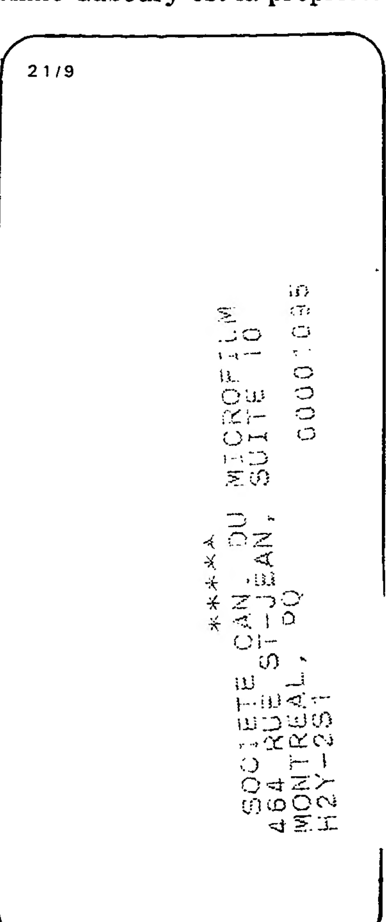
• Nouveau lieu de rencontre

Le centre Marie-Anne-Gaboury inauguré

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - L'inauguration officielle du centre Marie-Anne-Gaboury, à Edmonton, a eu lieu vendredi le 14 septembre dernier.

Le centre abrite quatre organismes: l'Association des Scouts et Guides de l'Alberta (secteur français), la Société acadienne de l'Alberta, la Société culturelle Mamowapik et la Société éducative du projet conjoint. Le centre Marie-Anne-Gaboury est la propriété de ces quatre organismes et il est géré par la Société Le bureau francophone.





M. André Boudreau, président du conseil d'administration du centre Marie-Anne-Gaboury, reçoit des mains du ministre de l'Enseignement supérieur M. John Gogo une plaque commémorative soulignant l'ouverture officielle du centre.

(Photo Martyne Couture)

Le centre se veut un lieu de rencontre pour les francophones, afin de promouvoir et encourager l'expression artistique, culturelle et éducative.

Parmi la documentation distribuée lors de l'inauguration du centre, on pouvait retrouver un dépliant où les responsables précisaient: «Le centre Marie-Anne-Gaboury n'enlève pas la clientèle au centre communautaire scolaire prévu par l'ACFA régionale d'Edmonton. Il répond plutôt aux besoins bien spécifiques et distincts de sa programmation. Les deux centres pourront ainsi coexister et se compléter».

André Boudreau, président du conseil d'administration du centre Marie-Anne-Gaboury, résume en ces mots la raison d'être du centre: «C'est important je crois, parce que ce centre offre une stabilité aux organismes présents puisque ces bureaux pourront un jour devenir leur propriété. De plus, si ce centre peut devenir un lieu de rencontre pour les francophones, c'est encore mieux».

D'ici le mois d'octobre, on prévoit avoir terminé la façade extérieure du centre. Des choses restent à faire à l'intérieur, en particulier le sous-sol à terminer. Des locaux seront disponibles pour les francophones, à l'occasion d'événements spéciaux. Pour plus de renseignements, communiquez avec le centre Marie-Anne-Gaboury, au 468-6983.

La dualité linguistique est un échec

à lire en page 5

Trente ans de carrière...

à lire en page 8

Du nylon pour protéger les cultures

à lire en page 10

• Nouveau club à Calgary

Les aînés pourront se divertir en français

par LINE MARTEL

CALGARY - Le 7 septembre dernier, dans le sous-sol de l'église Sainte-Famille, on célébrait l'ouverture officielle du «Club de l'amitié». Une soixantaine de personnes s'étaient donné rendez-vous pour l'occasion et ne l'ont sûrement pas regretté.

C'est une soirée bien mémorable qui les attendait; un vin et fromage, l'élection d'un conseil administratif et une soirée du bon vieux temps. Plusieurs organismes étaient présents pour souligner l'événement et offrir leur support et leurs services. Bien entendu, l'ACFA régionale était du nombre, les Chevaliers de Colombs, la Société de théâtre, et le centre l'Arc-en-soi.

Mme Agathe St-Pierre, conférencière de la soirée a parlé des avantages de former un club. Elle expliquait également la raison d'être de la Fédération des aînés franco-albertains (FAFA), association qu'elle représente en tant que présidente provisoire.

Ce nouveau club qui s'adresse aux 55 ans et plus est l'initiative de l'ACFA. À caractère social, son but principal est de permettre aux intéressés de se divertir en français. Ce qui, selon la coordonnatrice et réalisatrice du projet, Mme Madeleine Huot, leur manquait le plus.



Les aînés de Calgary ont enfin leur club. «Le Club de l'amitié» offrira certains services et organisera des activités francophones pour eux.

(Photo Line Martel)

«En mai dernier, j'embarquais sur le conseil d'administration de l'ACFA régionale. Dès la première rencontre, on a regardé les projets pour l'année 1990-91. Ouvrir un club pour les aînés était parmi ceux-là... il faut aimer travailler avec ces gens pour réussir et moi je les adore, j'ai donc pris le projet en main. J'ai travaillé là-dessus tout l'été, à visiter les personnes une par une pour les connaître et connaître leurs besoins. J'en ai visitée plus de soixante, le soir, l'après-midi, l'avant-midi ou les fins de semaines selon leur disponibilité. C'était un travail à plein temps auquel se sont ajoutées beaucoup d'heures supplémentaires. J'ai appris que beaucoup de ces personnes appartiennent déjà à des clubs de l'âge d'or en anglais et ce qui leur manquait le plus, c'était de parler français, de se récréer en français».

Une lacune qui, beaucoup en seront heureux, sera désormais comblée. À partir du 5 octobre, chaque vendredi (après-midi et soir), des activités prendront place à l'église Sainte-Famille. Cartes, quilles, billard, voyages, il y en aura pour tous les goûts. Au delà de l'aspect culturel, madame Huot ajoute qu'il y aura aussi des conférenciers invités environ une fois par mois, et des soirées sociales. Elle travaille présentement à mettre sur pied une variété de services pour les aînés. Elle y voit un service de co-voiturage pour assister aux activités, pour faire les emplettes et un d'entretien ménager pour ceux qui sont dans l'impossibilité de le faire eux-mêmes. Cette dernière est également occupée à préparer une programmation pour les mois à venir. Pour renseignements ou suggestions, communiquez avec Madeleine Huot au 285-4766 ou à l'ACFA régionale au 250-5001. Félicitation et bonne chance au «Club de l'amitié»!

• Projet en développement communautaire

À Rivière-la-Paix, un succès total!

par MICHEL DUNCAN

RIVIÈRE-LA-PAIX - Le 6 septembre dernier avait lieu au Centre culturel de Saint-Isidore le banquet des finissant(e)s du projet de formation en développement communautaire de la région de Rivière-la-Paix. Plus d'une cinquantaine de personnes représentant la majorité des organismes impliqués y ont participé. Il est à noter la présence du député provincial et ministre des Transport l'Honorable Al «Boomer» Adair.

Chaque stagiaire participant à ce projet s'est vu remettre une attestation conjointement par les deux organismes qui ont donné cette formation: l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean et la Société éducative de l'Alberta, représentés respectivement par messieurs Jean Johnson et André Boudreau.

Rappelons que ce projet de formation a été financé par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration du Canada et qu'il a débuté le 13 novembre 1989 pour se terminer le 17 août dernier.

Les six finissant(e)s sont: Diane Drapeau avec le Conseil régional de l'éducation française; Madeleine Dubé avec l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix; Benoit Girard avec le Comité culturel de Saint-Isidore; Jules Jasmin avec les Nordiques de FJA; Noëlla Poirier avec le Conseil scolaire de Saint-Isidore; Micheline Veraart avec le Centre d'éducation permanente.

Le succès du projet est lié au fait que cinq des finissants ont déjà trouvé un nouvel emploi. De plus, l'impact du projet et du travail des stagiaires est considérable en ce qui a trait au fonctionnement des organismes participants et permettra une meilleure organisation et collaboration des organismes francophones dans l'élaboration des futurs projets régionaux tel l'établissement d'un centre scolaire communautaire.

Le banquet aura été une dernière occasion de regrouper tous ceux qui ont contribué au succès de ce projet.

À tous les finissant(e)s: FÉLICITATION et BONNE CHANCE.

• Assemblée annuelle et banquet

On se retrouve à l'Amicale Saint-Jean le 29 septembre

EDMONTON - L'Assemblée annuelle de l'Amicale Saint-Jean aura lieu samedi le 29 septembre 1990, à 14h30, au salon des étudiants de la Faculté Saint-Jean.

L'Amicale Saint-Jean tâche de regrouper tous les anciens et les anciennes de Saint-Jean, connu au fil des années comme le Juniorat Saint-Jean, le Collège Saint-Jean, le Collège universitaire Saint-Jean et la Faculté Saint-Jean.

Venez fraterniser avec d'anciens collègues et vous familiariser avec la vision de l'avenir que se propose notre Faculté Saint-Jean!

Quant au banquet annuel de l'Amicale Saint-Jean, il aura lieu le soir même à l'hôtel Château Lacombe.

Les billets sont en vente auprès des bureaux de l'ACFA provinciale (8923 - 82e Avenue, suite 200, Edmonton) et de l'administration de la Faculté Saint-Jean (8406 Marie-Anne-Gaboury, Edmonton), ainsi qu'auprès des membres siégeant au conseil d'administration de l'Amicale.

SOMMAIRE

Agriculture........10
Amusons-nous........12
Arts et spectacles........8
Au national........5
Au régional........2
Bloc-notes........13
Carrières........10 et 11
Commentaire........4
Éditorial........4
Histoire des Oblats........5
Horaire TV........14
Lettres ouvertes........4
Musique........8
Petites annonces........13

École New Hope...

(suite de la page 1)

laire, avaient été intégrés, soit à l'élémentaire ou au secondaire. Il ne restait alors que trois élèves (non résidents de la commission scolaire) qui fréquentaient New Hope. La commission scolaire a alors invité les deux commissions scolaires concernées (d'où venaient les trois élèves) à intégrer ces trois étudiants, mais elles ont refusé.

L'an dernier, un comité avait été formé afin de discuter de l'avenir de l'école New Hope. Une personne de l'Association des handicapés siégeait sur ce comité. Toutes les personnes présentes, selon M. Boulet, s'étaient mises d'accord sur la question d'intégration des handicapés au sein de d'autres écoles, «pourvu que des services adéquats soient fournis aux élèves» et on s'était aussi mis d'accord sur le fait que le programme à New Hope soit discontinué, toujours selon le surintendant François Boulet.

D'après lui, tout semblait être accepté tel quel jusqu'à ce qu'il soit question d'ouverture d'une école francophone. «C'est peut-être une coïncidence, ce ne l'est peut-être pas, je ne sais pas» déclarait M. Boulet. «Mais depuis ce temps, l'Association réclame une partie de l'édifice pour d'autres programmes. Tout récemment, ils nous ont demandé d'utiliser les facilités durant le jour pour trois élèves. Entre-temps, nous avons discuté avec les deux commissions scolaires pour établir un programme d'intégration à l'école élémentaire pour les trois élèves, et puis il semble qu'ils seraient intéressés et qu'ils accepteront de faire cela» ajoutait-il.

«La Commission scolaire 2228 a fait tout ce qu'elle a pu jusqu'à maintenant pour voir aux besoins de ces élèves-là» selon M. Boulet.

Pour le moment, les trois élèves seront donc intégrés à l'école élémentaire, sur recommandation du comité de mettre sur pied un programme d'intégration.

La cause est donc présentement entre les mains des avocats, suite à une poursuite judiciaire intentée par l'Association des handicapés.

À la 3...

• École francophone de Legal

«Faire comprendre aux jeunes que parler français ce n'est pas une maladie» - *Raymond Tremblay, directeur*

par MARTYNE COUTURE

LEGAL - Legal a maintenant son école française et c'est avec fierté que le directeur Raymond Tremblay a ouvert ses portes au journal Le Franco la semaine dernière.

Contrairement à ce que l'on craignait, les élèves ont pu dès la première journée de classe fréquenter la nouvelle école. En effet, même si il y avait encore quelques détails à ajuster (installation de bureaux, armoires, etc.), l'école a pu ouvrir à la date prévue, soit le 4 septembre dernier.

«Ça va très bien. Les élèves semblent aimer ça, les professeurs aussi. Je suis très content» affirme le directeur qui pour la première fois peut réaliser un rêve, celui de diriger une école francophone.

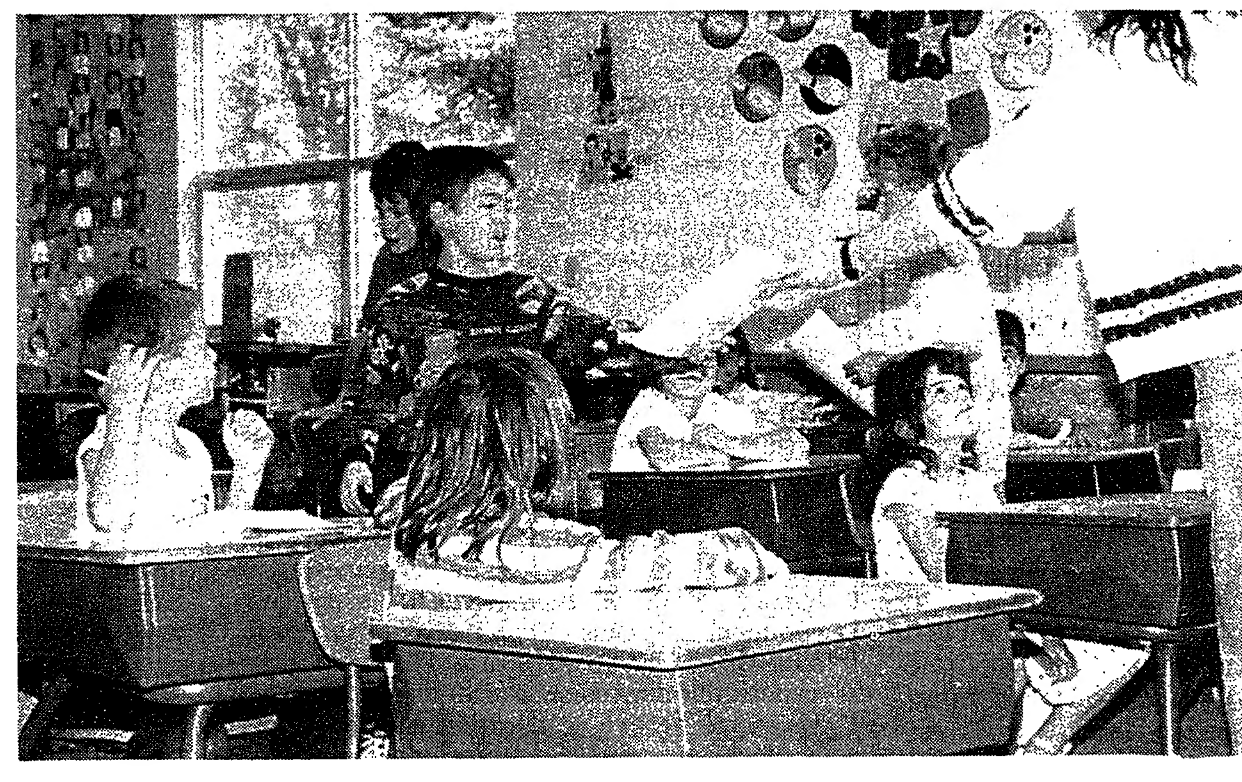
«C'est un grand défi, une grande responsabilité», ajoutait-il. Cette année pourrait représenter le début ou la fin de la vie d'une école francophone à Legal. Avec une quarantaine d'élèves, M. Tremblay déclare qu'il y a encore des francophones qui fréquentent l'école voisine, dans le programme d'immersion. «Nous devons gagner la confiance de ces gens, leur montrer qu'il est bon pour leurs enfants de fréquenter notre école française». Il ajoute que si l'école n'augmente par le nombre d'élèves la fréquentant, elle devra fermer ses portes.

Ces élèves de l'école francophone de Legal sont donc des ambassadeurs pour l'école. «Si ces enfants sont contents de venir ici parce que les professeurs sont ouverts à eux (...), alors ils retourneront à la maison en disant qu'ils aiment ça l'école francophone et ils en parleront à leurs amis en leur recommandant de venir à cette école» affirme le nouveau directeur.

«Notre but à l'école francophone, c'est de créer une atmosphère où le jeune peut se valoriser. On lui donne la chance de s'exprimer, de participer à des activités, on participe avec eux. Nous voulons faire comprendre à ces jeunes que parler en français, ce n'est pas une maladie (...) et nous essayons de leur inculquer ce sentiment de fierté face à leur langue et à leur héritage».

Le directeur de l'école francophone de Legal craignait de se voir dans l'obligation de «faire la guerre» aux enfants qui parlent anglais pendant l'école, mais ce n'est pas le cas: «Je suis resté surpris. Les enfants sont très consentants à vouloir parler français» déclare M. Tremblay.

Selon lui, on peut déjà remarquer une fierté d'être francophone chez les élèves. Ils ont d'ailleurs extériorisé cette fierté lors de la première journée de classe alors qu'ils se sont mis à applaudir et crier «OUI» lorsque le directeur M. Tremblay affirmait dans son discours d'ouverture qu'ils se doivent d'être fiers d'être francophones.



À Legal, les élèves de la classe de 1ère et 2e année semblent heureux mais surtout attentifs à ce que dit leur professeur!

(Photo Martyne Couture)

Être directeur d'une école française pour M. Tremblay, c'est la même chose au point de vue administratif que dans une école anglaise. Mais c'est beaucoup plus excitant: «(Ça nous dérange moins) d'y mettre du temps. J'arrive tôt le matin, et souvent je pars tard le soir. À l'autre école, c'était plus routinier, je ne faisais pas cela» déclare M. Tremblay.

Quant aux parents, ils sont emballés selon le directeur. Et ceux qui sont réticents commencent à se rendre compte «qu'une école francophone, c'est plein de bon sens».

Petit détail à souligner, deux élèves anglophones fréquentent présentement l'école francophone. «Nous les avons acceptés sur compétence. Ils étaient déjà dans le programme d'immersion; étant donné qu'ils avaient un grand intérêt et que la compétence était là, nous les avons acceptés» selon le directeur. Mais M. Tremblay ajoute qu'une liste de critères devra être établie afin de garder les buts visés par l'école francophone et de ne pas être envahis par les anglophones. De plus l'attitude au foyer de l'élève anglophone devra être bonne, c'est-à-dire que les parents devront démontrer une bonne volonté envers l'école, pour qu'il soit accepté.

• École francophone de Saint-Paul

«Hé toi! On parle français ici!»

par MARTYNE COUTURE

SAINT-PAUL - C'est avec 87 élèves que l'école francophone de Saint-Paul a ouvert ses portes le 4 septembre dernier, tel que prévu.

On retrouve dans l'école francophone de Saint-Paul des élèves de la maternelle à la 6e année. Le directeur de l'école M. Hubert Landry espère, au fil des années, en venir à n'avoir que des classes seules, c'est-à-dire ne plus avoir des classes jumelées comme c'est le cas cette année pour certains cours en quatrième, cinquième et sixième année.

Pour un nouveau directeur, dans une nouvelle école, francophone de surcroît, une première journée de classe «c'est toute une expérience» affirme Hubert Landry. «Nous (moi et d'autres professeurs) avons travaillé très fort, nous n'avons pas eu beaucoup de vacances, mais la première journée on était prêt». Et il ajoute «ça a très bien été et j'étais bien content de ma première journée».

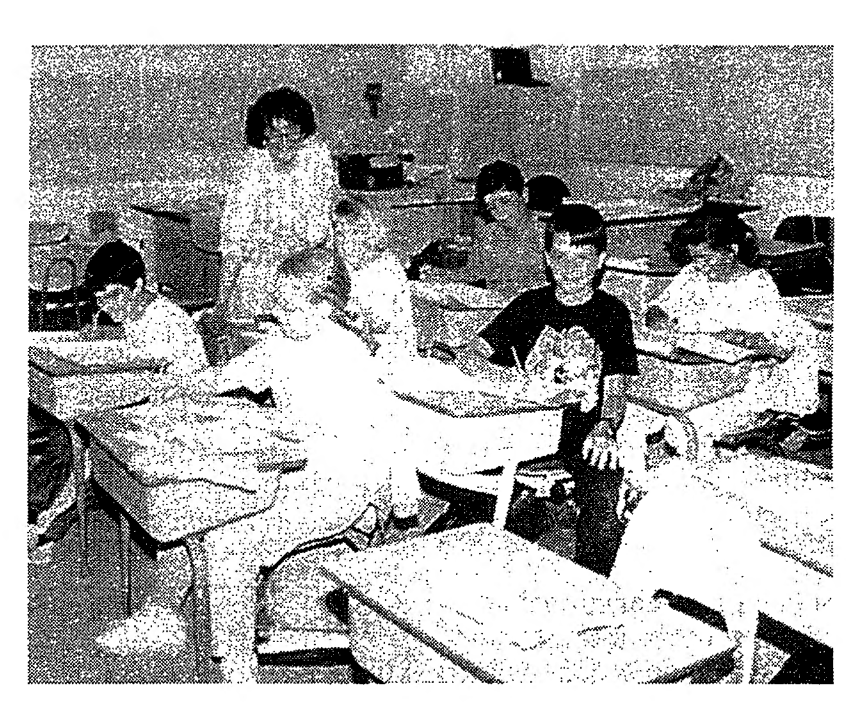
Mais il ne semble pas facile de créer une atmosphère francophone dans une nouvelle école, particulièrement avec des élèves qui étaient habitués d'utiliser la langue anglaise à l'extérieur des classes. «On essaie de créer une bonne atmosphère francophone. On s'adresse aux jeunes positivement: nous encourageons les élèves à s'encourager les uns les autres et nous les encourageons de notre côté». Tout le personnel de l'école est francophone; secrétaire, concierge, professeur, personne n'y échappe. De cette façon, le jeune peut se sentir plus à l'aise de parler seulement en français. Un note positive, le nouveau directeur a déjà remarqué que des élèves disaient aux autres de parler en français.

Et les professeurs aussi semblent dans le coup; on y met beaucoup de positif et la vie de la toute nouvelle école n'en est qu'améliorée.

Quant à la commission scolaire, M. Landry se sent appuyé complètement par celle-ci: «C'est un atout pour moi, car ils m'ont beaucoup aidé (le surintendant et son assistant)».

Le nouveau directeur de l'école francophone de Saint-Paul dit ne pas se soucier des réactions de certains anglophones quant à l'établissement d'une école francophone dans la ville: «Dès que j'ai appris que j'allais être le directeur, j'ai arrêté de lire les journaux. Il y avait tellement de choses à faire ici que je n'avais pas le temps de m'arrêter à ce qui était négatif».

À croire qu'il a raison de ne pas s'occuper des réactions négatives, M. Landry affirme que certains élèves dont les parents étaient auparavant contre l'école française fréquentent présentement cette même école.



Les élèves de l'École francophone de Saint-Paul étaient fiers de poser dans leur nouvelle école complètement francophone.

(Photo Pierre Brault)

Et il ne faudrait pas se surprendre de voir ce nombre augmenter. «C'est bien possible, si on réussit bien notre première année (d'existence)» affirme Hubert Landry. Et selon lui, c'est très bien parti.

«Mais il faudra que les parents s'impliquent beaucoup. Par exemple, pour la bibliothèque, nous avons les livres mais nous n'avons personne pour s'en occuper. Nous sommes prêts à envoyer deux parents prendre des cours pour ensuite nous aider dans la bibliothèque». Et il ajoute que les parents devront s'impliquer dans des activités para-scolaires, «l'école en organisera, mais nous voulons aussi que les parents en fassent de leur côté».

Du côté des professeurs, la réaction est unanime, on est content et on est fier de pouvoir enseigner dans une école francophone. «Déjà, je trouve que le élèves ont amélioré leur français. Ils parlent français plus facilement», disait Pierrette Saulnier, professeure en 1ère année.

De plus, un grand concours est organisé afin de trouver un nom à l'école francophone de Saint-Paul. Toutes les personnes de la communauté de Saint-Paul répondant aux critères déjà établis peuvent participer. Pour plus de renseignements, communiquez avec l'école francophone de Saint-Paul au 645-1949.

Une récession, un plus gros déficit

Le ministre des Finances du Canada, Michael Wilson admet que le pays est au bord d'une récession. Il admet aussi que le déficit sera encore plus gros principalement à cause des taux d'intérêt plus élevés que prévus.

Mais n'est-ce pas la Banque du Canada qui fixe les taux d'intérêt? John Crow, son président est-il le seul à décider ou le fait-il en concertation avec le ministre des Finances ou le gouvernement?

M. Wilson n'appuie-t-il pas la politique de lutte contre l'inflation que livre sans répit M. Crow? Donc, on peut en conclure qu'il est d'accord avec la politique des taux d'intérêt élevés de John Crow. Et M. Wilson vient blâmer les taux d'intérêt élevés pour expliquer que son déficit sera plus élevé que prévu. Très et trop facile mon cher Wilson.

La politique économique intérieure du Canada n'est guère plus cohérente que son gouvernement qui la préconise. Les Canadiens, à cause d'un manque flagrant de leadership de la part du gouvernement Mulroney, ne savent plus où donner de la tête. Ils ne savent plus quelle direction a pris le Canada depuis la dernière élection fédérale. Le Cabinet Mulroney est tellement hanté par toutes sortes de problèmes internes qu'il ne parvient que très difficilement à les solutionner. Plus souvent qu'autrement, il ne le fait que partiellement. Il n'arrive pas à faire fonctionner l'appareil gouvernemental à pleine vapeur et sans heurt.

Éditorial

Il a peur. Il a peur des réactions, de perdre des votes, de perdre la prochaine élection et il a peut-être raison.

Mais ce n'est pas en laissant aller le gouvernement à la dérive que M. Mulroney arrivera à ses fins.

Il est évident que la rentrée parlementaire nous en fera voir de toutes les couleurs: TPS, Bloc québécois, nominations au Sénat, directives sur la nouvelle Loi sur les langues officielles (?), si le gouvernement se décide à les déposer en Chambre, car encore une fois, il a peur, il a peur de la réaction.

Et les Canadiens attendent. Ils attendent que le gouvernement qu'ils ont élu fasse preuve d'ambition, de courage, de détermination face à tous ces problèmes qui les préoccupent.

Devront-ils se résigner à attendre la prochaine élection fédérale pour se débarrasser d'un gouvernement qui n'est que l'ombre de lui-même? Ou auront-ils l'agréable surprise lors de la rentrée parlementaire de voir un Brian Mulroney plus déterminé que jamais à aider les Canadiens à vivre agréablement dans un pays prospère, paisible et plein d'avenir?

DEUXIÈME TOURNÉE

La deuxième tournée provinciale de consultation se mettra en branle dès le 25 septembre à Calgary (voir horaire en page 16). Cet exercice a pour but de présenter un plan d'action qui servira à finaliser le document de négociation d'une entente Canada-communauté lors du Rond-Point. Nous ne soulignerons jamais assez l'importance pour tous les francophones de l'Alberta de leur participation à cet exercice. Comme le dit si bien la publicité dans la page de l'ACFA provinciale, «... c'est maintenant pour nos enfants qu'on travaille. Ce pays que nous avons défriché il faut l'ensemencer pour que nos enfants puissent en récolter les fruits».

M. Denis Tardif et Mme Francine Bourque sont les personnes-ressource qui animeront cette tournée. Ils sont là pour vous aider dans vos choix, pour répondre à vos questions, pour vous éclairer.

Il ne faut pas oublier que cette entente Canada-communauté permettra à tous les francophones de l'Alberta de mettre en oeuvre ce plan d'action qu'ils auront présenté et qu'ils auront finalisé lors du Rond-Point. Il y va du développement de la communauté franco-albertaine pour les années à venir.

PIERRE BRAULT

Commentaire

En guise de **COMMENTAIRE,** cette semaine, nous vous présentons un éditorial tiré du «Trait d'Union», bulletin de l'Association des conseillers scolaires francophones du Nouveau-Brunswick du mois d'août 1990. M. Jean-Guy Poitras, un conseiller scolaire d'Edmundston, nous dit que:

L'Éducation: l'affaire de tout le monde

par Jean-Guy Poitras, conseiller scolaire, district n° 33 d'Edmundston

Trop de gens semblent croire que l'éducation, c'est la responsabilité totale de l'École. C'est ainsi qu'on entend souvent certaines personnes blâmer les enseignants et les enseignantes, alors que d'autres attaquent les conseils scolaires ou le ministère de l'Éducation.

Il est vrai que l'École a sa juste part d'action. D'abord les parents, d'une façon primordiale, sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. L'École, **«in loco parentis»,** vient continuer le travail amorcé. Mais elle joue également un rôle d'instruction en cherchant à fournir les éléments et les connaissances de base qui permettront à la personne de vivre efficacement dans la société.

En réalité, est-ce que notre société peut demander à l'École de résoudre tous les problèmes pour elle? Hélas, trop de personnes attribuent à l'École tous les maux de la vie. Au fond, comment est-ce que l'École peut contribuer à la société? Il faut d'abord replacer l'éducation dans sa véritable dimension, c'est-à-dire de **projet de vie jamais achevé.** L'éducation, c'est justement le développement de toutes les possibilités humaines, tant sur le plan intellectuel, physique, social, psychologique, moral ou autres. L'École promeut constamment cette action de **savoir-être** et de **savoir-faire,** afin que chaque élève puisse devenir responsable et autonome à tous les points de vue.

La société ne doit pas croire que l'École fournira toutes les habiletés et les connaissances nécessaires aux élèves pour vivre le reste de leur vie sans qu'une autre instruction ou éducation ne soit nécessaire. L'École contribue à rendre l'élève apte à participer à la transformation de lui-même et de son milieu, cela durant toute sa vie.

Le rôle de l'École n'est pas de livrer à l'élève toutes les connaissances possibles dont il aura besoin pour bien se réaliser, mais plutôt de lui fournir les outils, les méthodes de travail, les façons de penser, de juger, de raisonner; ainsi il sera capable de s'occuper de sa formation continue. Il faut **«apprendre à apprendre»** à n'importe quelle étape de la vie. Les possiblités de formation hors de l'École sont également très nombreuses et le seront davantage dans les années à venir, surtout si l'on considère que des changements d'emploi se produisent plus fréquemment qu'autrefois, au cours de la vie d'une personne.

L'un des rôles des conseils scolaires est d'aider cette institution qu'est l'École, à coordonner le travail de l'ensemble. Encore ici, on ne peut demander aux conseils de régler tous les problèmes à la place des écoles. Plusieurs croient que le rôle d'un conseil est uniquement relié à l'attribution des services majeurs, du personnel et à la défense des politiques gouvernementales face aux écoles, aux enseignants, et autres.

Ces opinions sont exactes, mais ce n'est là qu'une infime partie de leurs fonctions, car les conseils scolaires voient, d'une part à établir les politiques pour le fonctionnement des écoles de leur district et à assurer l'uniformité et équitabilité dans chacune d'elles; et d'autre part, ils se doivent d'informer les gouvernements de la viabilité ou de la non-viabilité de leurs politiques, programmes ou autres. Le rôle des conseils est donc double: ils sont d'abord des organismes intermédiaires entre le ministère de l'Éducation et les districts, qui s'assurent que lois et règlements sont respectés; ils sont également des organismes de pression auprès de ce même gouvernement, afin que ce dernier puisse légiférer en vue du mieux-être de tous et de chacun, en ce qui concerne les politiques scolaires.

Les trois paliers, soit l'École, le conseil scolaire et le gouvernement, sont tous des éléments essentiels dans l'éducation de l'élève et de sa préparation à la vie. Ils se doivent d'être à l'écoute l'un de l'autre, de communiquer régulièrement, de dialoguer afin de bâtir le société de demain. Il n'y a rien de mystérieux, de caché dans chacun des trois paliers et chacun se doit de collaborer avec l'autre.

Lettres ouvertes

Vive le Festival du patrimoine

L'automne nous arrive toujours trop soudainement, comme par la porte d'en arrière, nous surprenant en train de goûter les charmes de l'été. L'automne, malgré tout, nous gâte de ses riches journées chaudes, de sa lumière intense et sérieuse. Et puis, le ciel d'Edmonton n'a rien à envier aux cieux des pays lointains dont on nous décrit si souvent les beautés. Avec l'automne, vient la rentrée des classes et, à travers cet affairement, l'été ne reste plus qu'un doux souvenir.

Pourtant avant que l'automne s'installe pour de bon, il faut souligner une activité marquante de l'été 1990.

L'ACFA régionale d'Edmonton a participé pour une dixième année consécutive au Festival du patrimoine. Le pavillon canadien-français a connu cette année un succès sans précédent. Ce succès nous le devons à la qualité du travail des bénévoles. L'ACFA régionale d'Edmonton est fière du succès renouvelé du pavillon canadien-français au Festival du patrimoine.

Il est important d'accroître la visibilité des Canadiens français et le Festival du patrimone est une occasion en or pour se manifester. Une manifestation pacifique, lente mais progressive.

Une manifestation culturelle qui ne peut qu'accroître notre visibilité dans la société canadienne. Les Canadiens français sont des gens tenaces, l'histoire l'a démontré. Peut-être, bientôt, aurons-nous des pavillons pour les peuples fondateurs du Canada et ainsi, s'évanouieront nos frustrations d'être considérés, Canadiens français, comme une ethnie ou minorité culturelle parmi tant d'autres.

Francophones, francophiles, organismes francophones, merci pour votre contribution au vif succès du pavillon canadien-français édition 1990! Unissons nos espoirs, regroupons nos forces, travaillons ensemble pour que chaque année la participation des Canadiens français soit de plus en plus vibrante au Festival du patrimoine.

Marie Blanchette
Agente de développement communautaire
Edmonton

Pensée de la semaine...

Toute connaissance du réel commence par l'expérience et finit par elle.

(Albert Einstein)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.



Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Martyne Couture
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Ronalds Printing à Edmonton, Alberta.

Au national...

• «Le déclin d'une culture»

La dualité linguistique est un échec

APF - La culture canadienne-française est en train de faire place à une culture bilingue, qui favorise de plus en plus l'assimilation culturelle.

Pour corriger le tir, il faut faire de la culture et de la langue françaises une valeur fondamentale, et ne pas l'enseigner seulement comme un outil de communication.

À l'heure de la redéfinition en profondeur du Canada, deux nouvelles études indiquent que la dualité linguistique n'a pas donné les résultats escomptés par les francophones hors Québec.

«Le déclin d'une culture», titre choc du premier ouvrage réalisé par le sociologue Roger Bernard pour le compte de la Fédération des jeunes Canadiens français trace un sombre portrait de la situation des communautés francophones hors Québec, et tire des conclusions qui feront mal à ceux et celles qui ont parié l'avenir des communautés francophones sur le concept de la dualité linguistique et culturelle.

Le déclin d'une culture se veut une rétrospective des recherches réalisées entre 1980 et 1989 sur la francophonie hors Québec, auxquelles on a ajouté une bibliographie de plus de 600 titres. Le deuxième ouvrage, «Le choc des nombres», est un dossier statistique sur la francophonie canadienne tiré des recensements du Canada entre 1951 et 1986. Réalisés dans le cadre du projet Vision d'avenir, ces deux ouvrages serviront à nourrir la réflexion des membres de la Commission nationale d'étude sur l'assimilation qui tiendra des audiences à travers le pays à compter du mois d'octobre.

Après une centaine d'années de luttes de tous les instants, Roger Bernard constate que l'éducation primaire en français n'est même pas encore accessible à tous les Canadiens francophones. Même avec un jugement favorable des tribunaux rappelle l'auteur, les francophones voient remettre à plus tard leurs projets scolaires, et toutes les excuses sont bonnes pour différer l'application des droits des francophones. Et le temps joue contre les francophones. L'auteur est formel: «Bientôt, l'érosion du nombre de francophones ne justifiera plus, dans plusieurs provinces, l'établissement d'un réseau scolaire, ou bien ce réseau sera au service de la majorité qui veut que les siens deviennent bilingues». Plus loin, l'auteur a cette phrase assassine: «Dans plusieurs provinces cette bataille perdure. Elle prendra fin, dans certains cas, avec l'extinction des communautés minoritaires».

Sauf au Nouveau-Brunswick et en Ontario, les résultats se font attendre. Après un siècle de luttes, l'auteur conclut à «l'impossibilité d'instituer la dualité linguistique et culturelle au Canada».

«Peut-être réalisera-t-on, malheureusement, lorsque la poussière sera retombée sur l'échec du lac Meech, que la seule dualité est celle d'un Québec français et d'un Canada anglais».

Les données des recensements de 1981 et 1986 concernant la situation linguistique présentées dans le deuxième livre de Vision d'avenir intitulé «Le choc des nombres» permettent selon Roger Bernard de dégager une tendance vers une concentration plus grande des francophones au Québec et une augmentation de la proportion d'anglophones hors Québec.

Quant à l'assimilation, elle s'amplifie d'un recensement à l'autre, rappelle Bernard. Les pertes sont plus dramatiques dans les régions à faible concentration francophone comme dans l'Ouest et l'Est du pays, et les taux élevés de transferts linguistiques atteignent un sommet lorsque les jeunes adultes entrent sur le marché du travail, ou trouvent un conjoint. «La langue française, dit Bernard en s'appuyant sur les données statistiques, est plus difficilement transmise aux enfants d'un couple dont l'un des membres est anglophone». À cela s'ajoute une baisse de la fécondité plus rapide chez les francophones hors Québec que dans la population en général. Sauf au Nouveau-Brunswick et dans certaines régions de l'Ontario, les générations n'arrivent même plus à se renouveler.

Plus insidieux encore est l'adoption du bilinguisme comme nouvelle culture pour les francophones. Alors que pour les Québécois francophones le bilinguisme est perçu comme utile, il est considéré comme «une valeur culturelle» chez les francophones hors Québec. «Le bilinguisme apparaît non seulement comme caractéristique des francophones hors Québec, mais encore comme un moyen d'identification utilisé par les jeunes pour se démarquer des autres groupes».

«Du catholique français au bilingue francophone», voilà en un mot ce que sont devenus les francophones hors Québec selon Bernard. «Nous remplaçons la religion par l'idée du bilinguisme». Depuis que la foi n'est plus gardienne de la langue, le bilinguisme a en effet remplacé la religion comme valeur dominante et ciment de l'identité culturelle des Canadiens français. La langue et la culture françaises, ajoute Bernard, ne sont légitimés que par le bilinguisme, qui a maintenant une valeur culturelle plutôt qu'une simple valeur utilitaire.

«Le bilinguisme est souvent dans la pratique une étape inconsciente dans le processus d'assimilation, parce que notre bilinguisme est culturel». Alors que le Québec met de l'avant des projets de francisation, le Canada français de son côté pond des projets de bilinguisation. L'auteur estime donc que la communauté francophone hors Québec «est malade de sa culture» et qu'il faut faire disparaître cette idée voulant que le bilinguisme est en soi une culture.

Deux autres ouvrages compléteront cette série de quatre livres sur l'avenir de la langue et de la culture française au Canada. Le rapport d'enquête sur les attitudes et les comportements des jeunes Canadiens français devrait dresser un portrait assez juste des valeurs, des attitudes et des comportements de la jeunesse francophone face aux langues française et anglaise. Plus de 4 000 jeunes francophones de l'extérieur du Québec ont participé au sondage.

Quatrième et dernier ouvrage, le rapport de la commission d'enquête sur l'assimilation devrait proposer de nouvelles initiatives visant à donner un nouveau souffle aux communautés francophones en situation minoritaire.

• «Guide du consommateur averti»

Certains prix diminueront, d'autres augmenteront

APF - On devrait se méfier des commerçants qui invitent les consommateurs, à grand renfort de publicité, à acheter un produit avant l'entrée en vigueur de la TPS. Dans certains cas, il sera plus économique de faire ses achats après le 1er janvier 1991.

Le Bureau d'information des consommateurs TPS vient de publier un «Guide du consommateur averti» qui indique précisément l'effet escompté de la taxe sur les produits et services (TPS) sur les prix de plusieurs produits et services courants dans notre société.

Publiée à 2 millions d'exemplaires, cette «liste clé» des produits et services est le premier outil qui permettra aux consommateurs de voir comment le remplacement de la taxe de vente fédérale (TVF) par la TPS affectera les prix. Elle sera disponible dans les épiceries à compter du mois d'octobre.

Par exemple, il sera plus avantageux pour le consommateur d'acheter une automobile après le 1er janvier 1991. Selon le «guide du consommateur averti», une voiture sous-compacte évaluée à 8 400 $ devrait coûter 374 $ de moins avec la TPS. Une voiture compacte de 12 400 $ coûterait 512,29 $ de moins en 1991. Un réfrigérateur évalué à 1 050 $ devrait vous coûter 12,24 $ de moins en 1991 avec la TPS. La plupart des appareils électroménagers coûteront d'ailleurs légèrement moins chers en 1991.

Il en est tout autrement pour plusieurs services. La coupe de cheveux pour hommes à 10 $ augmentera de 58 cents. Les frais de notaire pour un testament de 300 $ vont monter de 19,43 $. L'abonnement annuel à votre magazine hebdomadaire préféré qui était de 55 $ avant la TPS, va augmenter de 3 $. Un abonnement annuel à un centre de conditionnement physique vous coûte 370 $! Vous ajouterez 21,66 $ l'année prochaine.

On sait déjà que la TPS ne s'appliquera pas sur les produits alimentaires de base, les médicaments d'ordonnance et les appareils médicaux. Un remboursement partiel sera accordé dans le cas de l'achat d'une maison neuve. Heureusement d'ailleurs, puisque le guide du consommateur averti prévoit que le prix d'une maison neuve estimée à 150 000 $ augmentera de plus de 1 500 $ avec la TPS.

Ce qu'il faut comprendre ici, c'est qu'il existe déjà une taxe de vente fédérale (TVF) sur les produits manufacturés de 13.5 pour 100. Dès le 1er janvier, la TPS de 7 pour 100 remplacera la TVF dont le taux actuel varie de 19 pour 100 sur les boissons alcoolisées et le tabac, à 13.5 pour 100 sur les produits manufacturés, 11 pour 100 sur les télécommunications et 9 pour 100 sur les matériaux de construction. Mais attention! En établissant la liste clé, on a pris pour acquis que le consommateur bénéficiera en totalité des économies attribuables à la suppression de l'ancienne taxe de vente, ce qui est loin d'être évident.

Le Bureau d'information des consommateurs qui a été mis sur pied par le gouvernement pour informer et entendre les plaintes des consommateurs n'a aucun pouvoir légal pour forcer les marchands à ne pas gonfler artificiellement les prix après le 1er janvier. On mise uniquement sur les forces du marché, c'est-à-dire la compétition, et les effets qui découlent d'une publicité négative. On estime que les détaillants seront moins tentés de profiter de la confusion entourant l'entrée en vigueur de la TPS en sachant que les consommateurs sont mieux informés. Ultimement, le Bureau pourrait rendre public les noms des commerces qui abusent de la bonne foi des consommateurs. Le gouvernement dépensera 16 millions pour informer les consommateurs.

Le Bureau doit fermer ses portes un an après l'entrée en vigueur de la TPS. Que se passera-t-il alors? Si on en juge par les propos des responsables du Bureau, on espère tout simplement que l'on pourra compter sur une pleine collaboration des marchands après la première année d'application de la nouvelle taxe.

Pour s'informer ou pour se plaindre, le Bureau d'information des consommateurs a mis 40 lignes téléphoniques à la disposition des Canadiens qui pourront appeler sans frais entre 15h et 21h sept jours par semaine en composant, pour de l'information en français, le 1-800-668-0999.

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

SEPTEMBRE

23 1928	24 1899	25 1972	26 1890	27 1907	28 1856	29 1891
Décès du Père Gustave Husson, OMI	Bénédiction de la pierre angulaire de l'église Saint-Joachim d'Edmonton	Décès du Père Jean Patoine OMI	Décès de Monseigneur Henri Faraud, OMI	Fondation de Bonnyville en septembre 1907	L'abbé Albert Lacombe devient un Oblat	Arrivée à Morinville du troisième contingent de colons

• Habitation

Ottawa organise une conférence sur son financement

APF - Le gouvernement fédéral organise une première conférence sur le financement de l'habitation, à un moment où les taux d'intérêt élevés freinent de plus en plus l'achat d'une maison, particulièrement chez les jeunes couples.

Le ministre d'État à l'Habittion Alan Redway a convoqué à Toronto plus de 150 experts du Canada, de l'Europe, des États-Unis et même du Pacifique des milieux privés, d'affaires, gouvernementaux et financiers pour trouver de nouvelles façons de rendre le logement plus accessible au pays. Si le gouvernement a décidé d'inviter des experts étrangers, c'est qu'il espère s'inspirer des expériences qui ont connu du succès dans ces pays.

Le secteur de l'habitation est un secteur névralgique au Canada. Selon les statistiques du gouvernement fédéral, 48.3 milliards de dollars ont été dépensés pour la construction d'habitations au pays en 1989. Quant à la valeur des prêts hypothécaires pour les propriétés résidentielles, elle a atteint l'an dernier les 225 milliards de dollars.

Le gouvernement fédéral devrait dépenser 1.8 milliard cette année pour aider les Canadiens qui ne peuvent se loger sur le marché privé. Néanmoins, on estime que 15 pour 100 des Canadiens ont de la difficulté à se loger convenablement. Toronto et Vancouver souffrent de graves pénuries de logements abordables.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a déjà évalué l'impact de la hausse des taux d'intérêt sur la confiance des consommateurs. Selon la SCHL, le nombre des mises en chantier baissera de 19 pour 100 cette année, pour atteindre 174 000 logements. On prévoit une autre baisse de 5 pour 100 en 1991 pour se fixer à 165 000 logements, soit le niveau le plus bas depuis 1984.

Le recul le plus important se produira en Ontario, où on prévoit que les mises en chantier chuteront de 33.2 pour 100. Elles baisseront également dans les provinces de l'Atlantique en raison du ralentissement de la croissance de l'économie et de l'emploi dans cette région. Le nombre de mises en chantier baissera légèrement en Colombie-Britannique, mais chutera de 31 pour cent au Manitoba. En Saskatchewan, il atteindra son plus bas taux en 40 ans avec seulement 1 500 logements.

En Alberta par contre, les mises en chantier augmenteront de 2 pour 100 cette année, en raison explique-t-on d'une croissance soutenue de l'économie, de la population et de l'emploi. Les mises en chantier devraient cependant baisser de 7 pour 100 en 1991.

• Mises en chantier

Baisse à Edmonton, hausse à Calgary

EDMONTON - Selon des statistiques publiées le 11 septembre par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), les mises en chantier ont diminué de 2% à Edmonton au mois d'août.

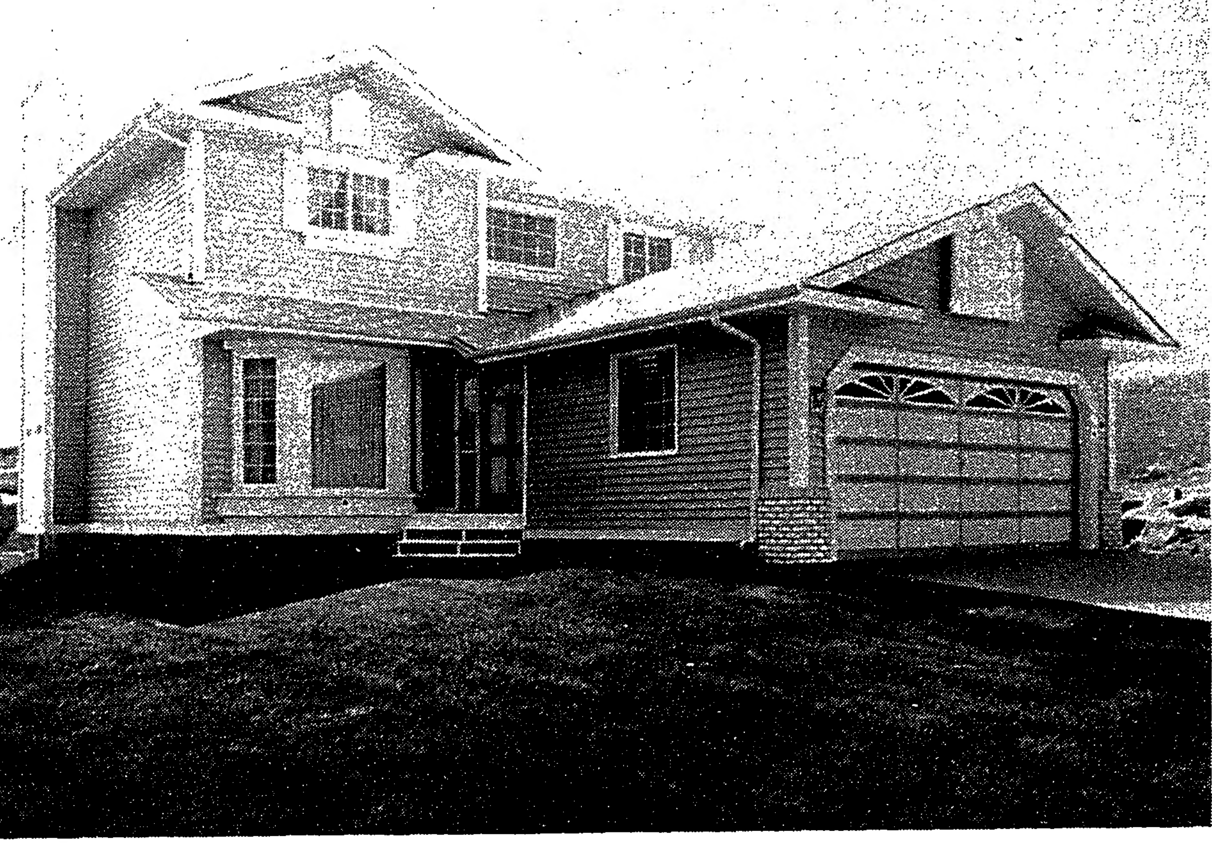
Le nombre d'unités mises en chantier au cours du mois dernier a totalisé 362, comparativement à 370 en août 1989.

Les mises en chantier de maisons individuelles ont accusé un recul de 5% par rapport à la période correspondante de l'an dernier tandis que la construction de logements collectifs a enregistré une hausse de 26%, passant de 34 unités en août 1989 à 43 unités en août 1990.

Bien que, dans l'ensemble, les mises en chantier en août aient régressé, on constate une augmentation globale de 59% à Edmonton. Ce sont les ensembles de logements multiples qui ont connu le plus fort taux de croissance, marquant une hausse de 72% par rapport à la période de 8 mois correspondante de l'an dernier. De janvier à août, les mises en chantier de maisons individuelles ont affiché un taux de croissance plus modéré, soit 57% par rapport aux chiffres de 1989.

À l'échelle de la province, les travaux de construction ont accusé un recul de 6%. Les mises en chantier de maisons individuelles ont diminué de 20%, passant de 856 unités en août 1989 à 687 unités en août 1990. Les mises en chantier dans les autres catégories se sont accrues de 70% en Alberta, soit 264 unités en août 1990 contre 155 en août 1989.

À Calgary, les mises en chantier des ensembles de logements multiples ont connu un taux de croissance important, affichant une hausse de 288%, soit 217 unités contre 56 lors de la période correspondante de l'an dernier.



• Les Obligations d'épargne

Souscription de près de 3,3 milliards de dollars

MONTRÉAL - Chaque année, lorsque vient le temps de l'automne, une foule d'activités saisonnières refont surface. C'est le cas des Obligations d'épargne du Canada qui s'inscrivent elles aussi dans le cadre de ces activités automnales.

En d'autres mots, l'automne en est venu à symboliser la mise en vente des OEC. Les Canadiens savent en effet qu'avec l'arrivée de l'automne, le temps est aussi venu de prévoir, de planifier, de poser un geste qui va leur rapporter plus tard.

En fait, depuis 1946, les Canadiens souscrivent à ce mode d'épargne dont la popularité ne se dément toujours pas. Année après année, ils font confiance aux Obligations d'épargne du Canada pour économiser les sommes d'argent nécessaires à payer l'achat de leur maison, à défrayer les études de leurs enfants ou encore à prendre leurs vacances de rêve.

À preuve, en 1989, près de trois millions de transactions d'achat ont été effectuées, représentant plus de neuf milliards de dollars.

Selon monsieur Jean Pellerin, porte-parole de l'Organisation des Obligations d'épargne du Canada, trois raisons suffisent pour expliquer ce succès.

«Tout d'abord, elles sont sûres, puisque garanties par le

(suite en page 7)

• Plaintes contre la GRC

Un nouveau bureau à Edmonton

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - Il y a maintenant un bureau régional de la Commission des plaintes du public contre la GRC à Edmonton pour les provinces de l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba.

Les Albertains pourront donc porter plainte à ce bureau d'Edmonton s'ils estiment avoir été traités incorrectement ou injustement par la GRC. Il est à noter que la plainte doit concerner la conduite d'un membre de la GRC dans l'exécution de ses fonctions.

Cette Commission est un organisme indépendant de la GRC. Elle a été créée par le Parlement du Canada pour veiller à ce que les plaintes soient examinées de manière impartiale. Après avoir reçu les plaintes du public concernant la conduite professionnelle d'un membre de la GRC, elle les transmet à la GRC afin qu'elle y donne suite.

Le président de la Commission, M. Richard Gosse, fait enquête sur une plainte si le plaignant est insatisfait des suites que la GRC a données à sa plainte après en avoir saisi la Commission.

La conduite des agents de la GRC donne lieu annuellement à quelques 2 000 plaintes par des Canadiens. Un tier de ces plaintes proviennent des provinces des Prairies, et près de la moitié de celles-ci viennent de l'Alberta.

Depuis 1989, il existe déjà un bureau de la Commission des plaintes du public à Vancouver pour servir la population de la Colombie-Britannique et du Yukon. On prévoit ouvrir un autre bureau pour desservir les provinces de l'Atlantique.

Les gens peuvent donc déposer une plainte, soit par téléphone au numéro 1-800-267-6637, ou en écrivant au 10060, avenue Jasper, pièce 1909, Edmonton (Alberta), T5J 3R8.

Si vous voulez écrire, vous devez inclure un résumé de l'incident, décrire votre plainte et indiquer vos nom, adresse et numéro de téléphone.

Selon les circonstances, un agent de plaintes pourrait aussi être envoyé dans votre localité. Finalement, vous pouvez aussi choisir de vous rendre au bureau régional afin de discuter de votre plainte.

Obligations d'épargne...

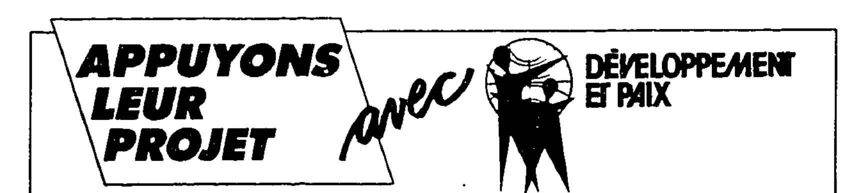
(suite de la page 6)

gouvernement du Canada. Ensuite, elles sont profitables, car elles offrent un rendement concurrentiel. Et enfin, elles sont encaissables en tout temps, ce qui permet à leurs titulaires d'avoir accès à leurs fonds quand bon leur semble», mentionne monsieur Pellerin.

Sans compter qu'elles sont facilement accessibles. «On peut les acheter au comptant dans la plupart des institutions financières - banques, caisses populaires, sociétés de fiducie et courtiers en valeurs mobilières. On peut également se les procurer, dans plus de 18 000 entreprises réparties à travers le Canada, par le Mode d'épargne sur le salaire», de renchérir le porte-parole de l'Organisation des OEC.

D'ailleurs, en 1989, plus de 1,4 million de travailleurs canadiens ont profité du Mode d'épargne sur le salaire, souscrivant pour près de 3,3 milliards de dollars d'Obligations d'épargne du Canada.

Il est donc vrai de dire que l'automne, c'est la saison des OEC.

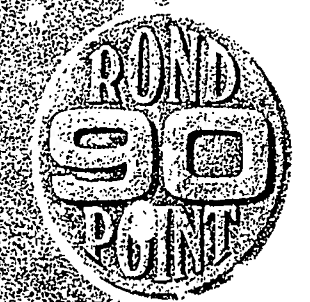


Arts et spectacles

Trente ans de carrière, trente ans de succès

On connaît Gilles Vigneault pour les envolées poétiques auxquelles il nous a habitués. Récemment, il s'envolait vers la France puisque Paris célébrait les 30 ans de chansons du célèbre chansonnier. En effet, une réception au palais des Affaires étrangères marquait le début d'une semaine d'hommage rendu à Gilles Vigneault en avril dernier.





Gilles Vigneault

Le chanteur québécois, déjà chevalier de la Légion d'honneur, s'est vu remettre une autre décoration prestigieuse, la médaille d'officier des Arts et Lettres, le 18 avril dernier à Paris, lors d'un déjeuner au salon de l'horloge du Quai d'Orsay. Cette récompense est décernée aux personnes qui, par le biais de leur création, ont contribué au rayonnement des Arts et Lettres tant en France qu'à l'échelle internationale.

Le 24 avril dernier, Vigneault recevait également le grand prix de l'Académie Charles-Cros pour son coffret de six disques compacts, intitulé «Chemin faisant/Cent et une chansons». Cette compilation, distribuée en France et au Québec, représente une anthologie de l'oeuvre de Vigneault; 100 titres ont été puisés parmi les 350 à 400 chansons qu'il a écrites au cours de ses 30 ans de carrière. La cent et unième chanson - 101, le chiffre est d'autant plus symbolique qu'il réfère peut-être secrètement à la loi qui régit le titre «Vos mots». Son séjour en France a, par ailleurs, été ponctué de quelques concerts dans plusieurs villes dont Rouen, Chartres, Bordeaux.

Lors d'entrevues accordées en mai au Québec à diverses émissions de télévision, Gilles Vigneault précisait qu'il se faisait un point d'honneur de ne point rechercher les honneurs. Et, ajoutait-il: «L'honneur, c'est peut-être qu'on nous invite à disposer demain d'un peu plus de mérite». (Source: Le Compositeur canadien).

Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

Julie Masse «Julie Masse» Sélect/Disques Victoire VIC-4-710.
Julie Masse a une puissance d'évocation vocale qui est assez difficile à trouver chez une autre chanteuse d'expression française. Coup de foudre pour sa jolie frimousse et sa superbe voix, alors qu'elle n'a que 16 ans, on lui propose un contrat qu'elle refuse. Elle ne se sent pas prête à faire le plongeon dans le métier. Ce contrat, elle ne l'a signé que l'année dernière. Ce premier pressage nous la présente sous un voile rock où le son est idéal pour diffusion à la radio. De plage en plage, Julie Masse se voue à la ballade avec aisance, ensuite elle devient plus coriace comme dans «Si nos regards» et «Je n'appartiens à personne». Le clou du disque a pour titre «C'est zéro» une chanson de Manuel Tadros. «Julie Masse»: la tendresse, le rythme et la magie réunis. Pour tout le monde et pour tous les âges.

La Compagnie Créole «Dansez avec La Compagnie Créole» Trans-Canada/Saisons SNSC-90027.
Nos bons amis des Antilles, La Compagnie Créole, sont de retour avec un genre d'album-ramassis qui regroupe plusieurs de leurs plus grands succès à l'approche «non-stop dancing» à la James Last d'antan: «La machine à danser», «Le bal masqué», «Au mariage de la femme», «Dans le jumbo», «Ça fait rire les oiseaux», etc. Bref, un superbe medley de 26 chansons créoliennes d'une durée de 60 minutes qui se prête très bien à la danse. Un bon achat.

Jean-Claude Malgoire/Campra «Tancrète» WEA/Erato 2292-45001-2.
On connait l'admirable légende du chevalier chrétien Tancrède et de la princesse sarrazine Clorinde. Cette grande tragédie contient quelques uns des thèmes les plus chers au Baroque, exotisme oriental mêlé de magie et d'aventure, de romanesque et de chevalerie et elle contient un ton épique où l'amour et la guerre s'entrelacent. En somme «Tancrède» est une belle oeuvre (opéra) chaude, forte et émouvante. L'enregistrement numérique de cette oeuvre d'André Campra fut réalisé en public en 1986 au Théâtre de l'Archevêché-Aix-en-Provence avec François Le Roux et Daphné Evangelatos dans les rôles de Tancrède et de Clorinde respectivement. Mentionnons enfin la générosité coutumière de la maison de disques Erato dont l'enregistrement cumule 122 minutes.

Mandeville «Rebels» MCA/Trafic TFC-8947.
Bien que très influencé par les sonorités anglo-saxonnes, Mandeville (un rocker québécois) est le créateur d'un petit univers particulier et c'est en cela qu'il est intéressant. Il n'est pas doué du côté vocal mais sa musique nous porte parfois à taper du pied involontairement. Les titres que l'on retrouve sur «Rebels» représentent des versions fidèles à l'anglaise des mêmes titres que l'on perçoit sur «Où sont passés les vrais rebelles?» de 1989: «Crazy people» (Gens stupides), «Rain On The City» (Pluie d'été), «King Of The Kitchen» (L'homme de maison), «Sixteen No Dreams» (16 ans), etc. Uniquement pour qui se dit fervent fidèle de Gaston Mandeville.

HORAIRE DU ROND-POINT

ROND 90 POINT

VENDREDI 2 NOVEMBRE 1990

8 h 00	Début des inscriptions
17 h 30	Souper de l'Association des Juristes d'expression française (Conférencier invité à confirmer)
18 h 00	Ouverture du Salon de la francophonie Réception
20 h 30	Lancement de l'Association des Juristes d'expression française de l'Alberta

SAMEDI 3 NOVEMBRE 1990

8 h 00	Inscriptions
9 h 00	Plénière Mise en situation avec France Levasseur-Ouimet, Viviane Beaudoin et Anik Giguère
9 h 30	Ateliers: Éducation Communications Services gouvernementaux Développement économique Formation du personnel Regroupements Planification & Concertation Culturel Visibilité et fierté
12 h 00	Dîner (12 $)
14 h 00	Assemblée délibérante
17 h 30	Réception
18 h 30	Banquet (25 $) (Banquet et spectacle)
20 h 15	Remise du Prix de la francophonie albertaine
21 h 00	Spectacle de Josée Lajoie et Crystal Plamondon. Une co-production ACFA régionale d'Edmonton et ACFA provinciale. Spectacle seulement (10 $).

DIMANCHE 4 NOVEMBRE 1990

9 h 30	Célébration eucharistique
10 h 15	Brunch gratuit offert par l'ACFA provinciale
12 h 00	Assemblée générale annuelle

Toutes ces activités se dérouleront au Edmonton Convention Center. S.V.P. faites vos réservations de billets de repas avant le 26 octobre si vous voulez éviter de cruelles déceptions! C'est une exigence des hôteliers.

PRÉ-INSCRIPTION AU ROND-POINT DU 2 AU 4 NOVEMBRE 1990

NOM: ____________________

ADRESSE: ____________________

VILLE: __________ CODE POSTAL: __________

DÎNER, BANQUET ET SPECTACLE AU CONVENTION CENTER

Veuillez indiquer ci-dessous vos choix

__________ Dîner 12 $ (samedi midi)

__________ Banquet et spectacle 25 $ (samedi soir)

__________ Spectacle seulement 10 $ (à partir de 21 h 00)

__________ Brunch gratuit (dimanche matin)

__________ Service de garderie
Samedi de 8 h 00 à 17 h 00 - gratuit

Veuillez joindre votre chèque au montant approprié à ce coupon d'inscription payable à l'ACFA provinciale:

Expédier à: **ACFA provinciale**
Pièce 200, 8923 - 82e Avenue,
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

(Vos billets vous seront remis à la porte)

• FFHQ

Nouvelle directrice générale adjointe

OTTAWA - Le directeur général de la Fédération des francophones hors Québec, monsieur Aurèle Thériault, a annoncé la nomination de madame Lynne Toupin au poste de directrice générale adjointe.

Native de Saint-Boniface au Manitoba, madame Toupin détient une maîtrise en éducation de l'Université de Montréal, une majeure en français de l'Université de Winnipeg ainsi qu'un certificat en éducation.

Madame Toupin a d'abord enseigné en immersion et au niveau pré-secondaire de 1978 à 1982. Elle a par la suite été très active au sein du ministère de l'Éducation du Manitoba en occupant trois postes entre 1983 et 1988 soit conseillère pédagogique, adjointe du ministre et directrice générale adjointe du secteur administration. Avant de se joindre à la FFHQ, madame Toupin était directrice de l'école Pointe Des Chênes à Sainte-Anne au Manitoba.


Lynne Toupin

Vice-présidente du conseil d'administration du Collège universitaire de Saint-Boniface, madame Toupin a également fait partie du conseil d'administration du Festival du Voyageur pendant trois ans. Elle était aussi membre du comité de restructuration de la Société franco-manitobaine.

Le poste de directrice générale adjointe est une nouvelle fonction à la Fédération. Ce poste vise principalement à libérer le directeur général de diverses tâches administratives pour qu'il se consacre plus activement à des activités de lobby politique. Ce lobby politique plus intense est particulièrement important compte tenu du contexte politique canadien de l'après-lac Meech.

Madame Toupin est entrée en fonction le 7 août 1990.

• Première réunion

Le Club de l'aurore des aînés reprend ses activités

BONNYVILLE - Le Club de l'aurore des aînés de Bonnyville a repris ses activités pour l'année 1990-91. L'exécutif élu en avril dernier comprend: le président, Ted Théroux; deux vice-présidentes: Florence Gagné, S.A.S.V. et Isabel Lord; la secrétaire: Sophie Girard; la trésorière: Anne-Marie Gaulin ainsi que cinq conseillères: Eva Ouellet, Cécile Vachon, Thérèse Laplante, Marie-Paul Coulombe et Jeanne Gagné. Le comité avait sa première réunion d'organisation le mercredi 5 septembre. Le Club occupe une nouvelle salle, sous le même toit que le Centre culturel et le bureau de l'ACFA régionale. La salle sera éventuellement meublée à neuf, mais présentement les activités de cartes et de bingo ont lieu d'une façon satisfaisante avec des meubles temporaires. L'intérêt dans ces activités s'annonce bien. Et bienvenue à qui voudrait joindre le groupe. Veuillez consulter le Bloc-notes du Franco pour les activités en cours et pour plus amples informations appelez le bureau de l'ACFA au 826-5275.

Agriculture

• Des brise-vent

Du nylon pour protéger les cultures

Des brise-vent de nylon pourraient bien être la toute dernière nouveauté en matière de protection des cultures. À Lethbridge (Alberta), une ville balayée par les vents, les chercheurs d'Agriculture Canada sont en train de découvrir les avantages du nylon sur les brise-vent naturels dans la réduction de l'érosion du sol et des pertes d'humidité et de rendement.

«La ville de Lethbridge présente des conditions assez uniques pour les cultures, explique Sean McGinn, agrométéorologue à la Station de recherches de l'endroit. Toute mesure que nous pourrions prendre pour modifier les conditions de culture, comme la réduction de la vélocité du vent, aiderait les rendements».

En collaboration avec des distributeurs, les chercheurs d'Agriculture Canada mettent des brise-vent de nylon à l'essai sur une échelle commerciale dans le but d'établir l'effet de la taille des ouvertures du tissage, ou la porosité, sur sa capacité à réduire la vitesse du vent, à capter la neige et à accroître l'humidité du sol.

Les résultats de l'étude illustrent que la vélocité du vent était considérablement réduite, en particulier derrière les brise-vent au tissage le plus serré avec une diminution pouvant aller jusqu'à 47%.

Par contre, les brise-vent très poreux ou au tissage le plus lâche captaient le plus efficacement la neige.

«Les plus grandes ouvertures laissent passer plus d'air et favorisent une couverture de neige plus uniforme derrière les brise-vent», explique M. McGinn.

L'accumulation de la neige est importante parce qu'elle permet d'augmenter la quantité d'humidité qui retourne dans le sol au printemps, remplaçant celle qui s'est évaporée dans les conditions chaudes et venteuses de la région.

Les chercheurs ont également constaté une augmentation de l'humidité et de la température du sol derrière les brise-vent de nylon.

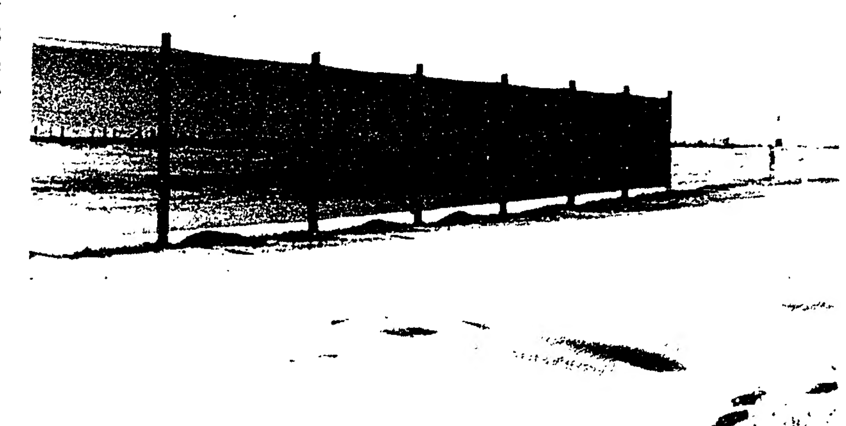
L'un des plus grands avantages de ce genre de brise-vent est la diminution du temps nécessaire à son installation. Bien qu'étant plus cher que les brise-vent habituels, le brise-vent de nylon qui mesure 50 m de longueur et 3 m de hauteur peut être installé en une journée seulement, alors qu'il faut compter normalement de 10 à 20 ans pour fair pousser un brise-vent naturel.

Sa souplesse d'utilisation est un autre avantage. Étant donné que les producteurs peuvent choisir le taux de porosité, le brise-vent de nylon peut être adapté à leurs besoins particuliers. Un producteur qui désire mettre sa propriété à l'abri choisirait un brise-vent au tissage serré qui réduirait la vélocité du vent tout juste derrière lui.

Les chercheurs croient également que les brise-vent de nylon atténuent et éliminent même les problèmes associés aux brise-vent naturels, tels que les mauvaises herbes et les ravageurs. Les brise-vent naturels composés d'arbres retirent plus d'humidité du sol, ce qui peut entraîner une baisse de rendement. L'effet des brise-vent sur le rendement est actuellement étudié à la Station de Lethbridge.

Afin de diminuer les coûts des brise-vent artificiels, les chercheurs examinent de nouveaux modèles qui nécessitent moins de tissu.

«Je pense que nous devrions analyser d'autres types de brise-vent afin de cerner les avantages dans leur ensemble et de mettre finalement au point un brise-vent qui pourrait être utilisé pour la protection des céréales et sur une plus grande échelle», conclut M. McGinn.



Ces brise-vent de nylon, longs de 50 m et hauts de 3 m, ont subi des épreuves, dans la région venteuse de Lethbridge (Alberta), pour déterminer leur capacité à atténuer l'érosion du sol et les pertes de rendement et d'humidité. Les scientifiques ont découvert qu'en variant la trame du tissage, les brise-vent artificiels sont efficaces pour capter la neige, comme le suggère cette photo. Un tel amoncellement rendra le sol plus humide au printemps.

Carrières et professions

• Projet provincial en développement communautaire

Un grand merci aux participants



De g. à d., première rangée: Suzanne Gagné, Ginette Josiah, Lise Holeton, André Boudreau, Germain Désaulniers, Jim Krauss. Deuxième rangée: David Fréchette, Arlette Dhuicque, Louise Rocque, Jeanne Jean, France Matteau-Smith, Denise Hart et Yolande Beaunoyer.

(Photo Pierre Brault)

par **MARTYNE COUTURE**

SAINT-PAUL - Les 8 finissants des régions de Saint-Paul, Plamondon et Bonnyville dans le cadre du Projet provincial en développement communautaire ont reçu leur diplôme le 7 septembre dernier à Saint-Paul.

C'est Lise Holeton qui a joué le rôle de maître de cérémonie tout au cours de la soirée. Avec humour, elle a su rendre hommage à sa façon aux finissants.

Yolande Beaunoyer (SPEF de Bonnyville), Arlette Dhuicque (ACFA Saint-Paul), David Fréchette (ACFA Plamondon), Denise Hart (ACFA Plamondon), Jeanne Jean et France Matteau (Commission scolaire 2228), Roger Pellerin (Comité de garderie française de Bonnyville) et Louise Rocque (Mouvement des femmes chrétiennes) sont maintenant «gradués» du Projet provincial en développement communautaire.

Lors de la fête, un merci spécial a été adressé au centre d'Emploi et Immigration Canada et à son représentant M. Jim Krauss. Quant au Secrétariat d'État, le directeur général de la Société éducative de l'Alberta, M. André Boudreau, s'est dit déçu de leur participation financière à ce projet (45 000 $ sur un projet de 1,3 million selon M. Boudreau).

On a aussi remercié les organismes qui ont accepté d'accueillir les stagiaires de ce projet et leurs superviseurs.

Étaient aussi présents: Germain Désaulniers, président de l'Éducation permanente pour la région nord-est, Ginette Josiah et Suzanne Gagné de la Société éducative de l'Alberta.

Ce projet a déjà aidé des participants; il n'en reste que quelques-uns à se trouver un emploi.

LE FRANCO: télécopieur: 465-3647

Carrières et professions

Amusons-nous...

mots croisés

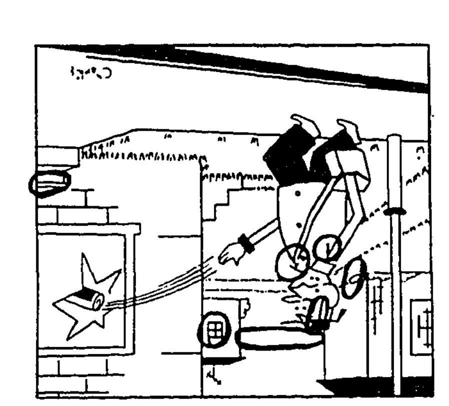
HORIZONTALEMENT

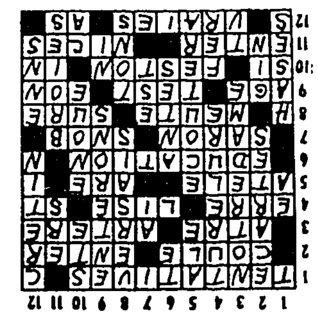
1—Action ayant pour but de faire réussir un projet (pl.).
2—Passage lié d'une note à une autre. — Greffer.
3—Foyer de la cheminée. — Vaisseau.
4—Va ci et là. — Sable mouvant. — Saint.
5—Gros singe. — Mesure agraire.
6—Action de développer les facultés physiques.
7—Plaine de Palestine. — Qui fait preuve de snobisme.
8—Troupe de chiens de chasse. — Indubitable.
9—Nombre des années. — Epreuve. — Agent politique de Louis XV.
10—Aussi. — Guirlande, faisceau de fleurs. — Préf. priv.
11—Greffer. — Niais (pl.).
12—Réelles. — Champion.

VERTICALEMENT

1—Voyelles. — Femelles du lièvre.
2—Eloignés. — Eau-de-vie.
3—La sainte Vierge. — Télévision.
4—Refrain. — Métal.
5—Bière des Anglais. — Prêtera l'oreille.
6—Equerre. — Manches de pinceau.
7—Du verbe avoir. — Point cardinal.
8—Faisais couler. — Degré de couleur (pl.).
9—Insérerons. — Sert à nier.
10—Abrév. de sainte. — Oté les noeuds. — Adv. de lieu.
11—Légumineuse. — Instrument qui sert à briser la tige du chanvre et du lin (pl.).
12—Personne idiote. — Ville d'Autriche.

Solutions



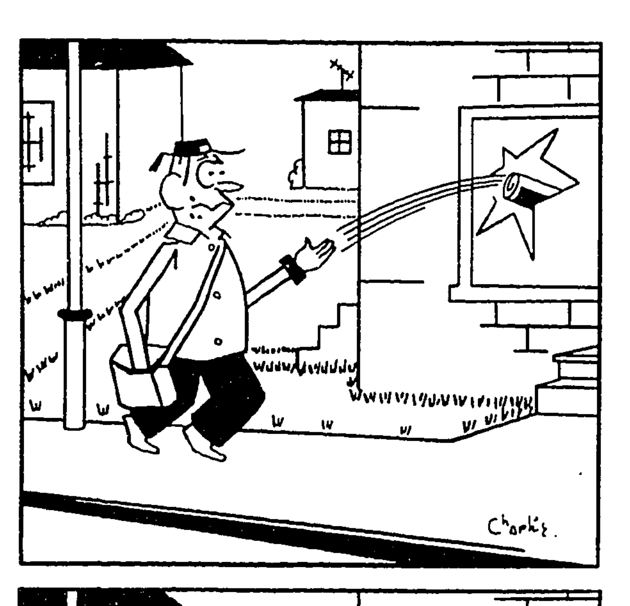


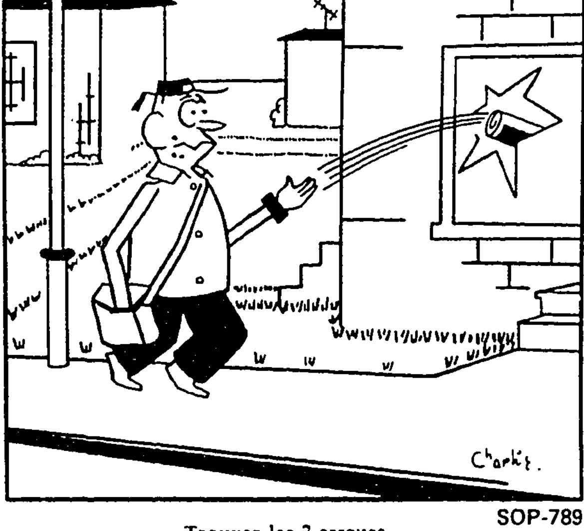
LES CARRES: 1 et 4.

L'OBJET MANQUANT: Le violon.

ANCIENNETE: No. 3 (l'Eclair d'André Michelin), no. 1 (camion Berliet de 1907), no. 2 Bugatti de 1920).

jouez avec nous







Trouvez les 7 erreurs SOP-789

mots cachés

5 lettres cachées

P	L	O	N	G	E	U	Q	I	L	B	U	P	S	R
E	G	A	N	S	I	N	N	E	T	E	E	R	T	E
S	R	I	B	S	B	O	X	E	U	T	U	A	N	N
G	A	E	T	A	I	I	P	G	A	O	B	T	O	I
B	Y	U	T	T	L	P	I	N	C	A	O	I	L	T
E	A	M	A	L	H	L	Q	A	L	A	T	Q	L	A
S	N	T	N	O	A	U	O	L	D	A	S	U	A	P
A	A	O	C	A	E	H	O	N	C	U	R	E	B	R
N	D	K	T	T	S	N	T	O	P	A	L	A	S	E
M	E	A	R	N	V	T	L	E	Q	A	L	T	T	D
Y	O	A	N	O	I	A	I	U	F	F	N	A	E	I
G	C	D	L	S	N	M	E	Q	O	O	R	I	M	V
O	N	A	U	C	E	T	D	R	U	A	R	I	E	E
U	N	A	E	J	T	N	M	A	K	E	T	C	R	R
T	E	R	R	E	S	E	S	M	B	E	V	R	E	S

abat
adulte

badminton
bain
bal
ballon
ballon panier
ballon volant
boxe

carte
cases
cours

danse
divers

force
forme

goût
gymnase
gymnastique

haltère
hockey

imite

judo

karaté

lancer
ligue
location

marque

nage
natation

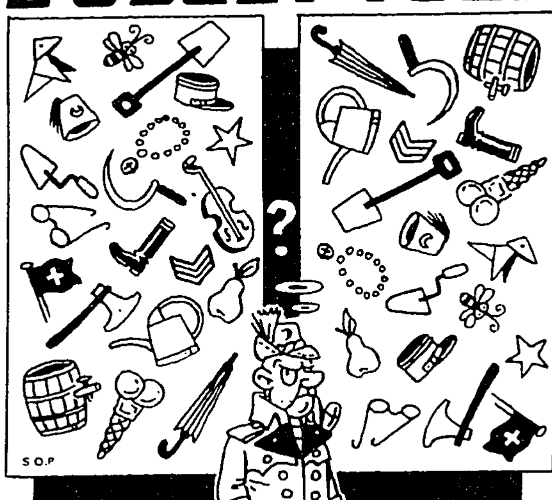
patiner
pétanque
pion
plonge
pratique
publique

rang
raquette
remet

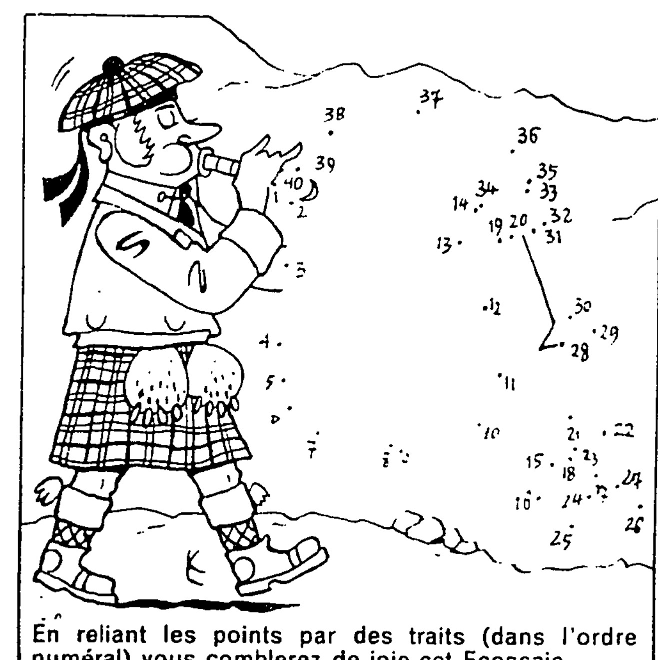
sauts
sens
serré
serve

tennis

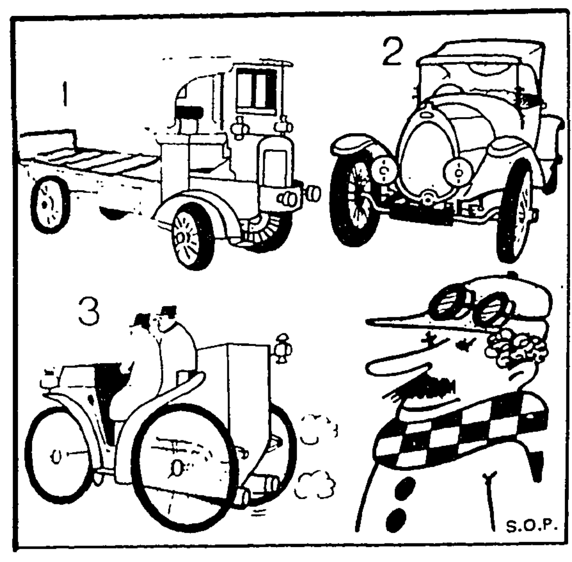
réponse: SPORT



Tous les objets de la case de gauche se retrouvent dans la case de droite, à l'exception d'un seul. Lequel?



En reliant les points par des traits (dans l'ordre numéral) vous comblerez de joie cet Ecossais. SOP



Voulez-vous classer par **ordre d'ancienneté**, ces trois véhicules?



Quels sont les carrés de droite qui se rapportent exactement au grand dessin?

Dans la prochaine édition: PROCHAINE VAGUE

Bloc-notes

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934.

5/91

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).

(PJA)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 13h30 à 15h00 au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, contacter Fahima, Marie-Hélène et Germaine, au 428-2625.

(PJA)

Badminton, à partir du 18 septembre, à l'école Maurice-Lavallée de 18h à 22h. Pour plus d'informations, appeler Gilles au 487-3565, c'est gratuit.

Francophonie jeunesse de l'Alberta tiendra sa réunion du conseil exécutif vers le 6 ou 7 octobre. Le lieu est à confirmer. Les 20 et 21 octobre, Rencontre Francophonie jeunesse V (longue fin de semaine de novembre) à Plamondon. Pour plus d'informations, appeler Pierre Bourbeau au 469-1344.

28/9

La classe de finissants de 1980 au St.Joseph Composite High School d'Edmonton tiendra sa réunion soulignant le 10e anniversaire de graduation le 3 novembre prochain. Pour plus de détails, contacter: Bert au 457-6991; Cathy au 477-1803 ou l'école au 426-2010.

26/10

La pré-maternelle française BOBINO/BOBINETTE a encore quelques ouvertures pour le groupe des «4 ans». Contacter Hélène au 444-7267 ou Sylvie au 481-2052.

28/9

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h: jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous.

(J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er mercredi du mois.

(J.A.)

Réunion du conseil régional de l'ACFA le jeudi 27 septembre à 19h30 au sujet de l'entente Canada-communauté francophone. M. Tardif présentera un résumé du rapport de la rencontre avec Lucien Larose, qui a eu lieu le printemps dernier.

28/9

Soirée de bienvenue le vendredi 28 septembre dédiée aux nouveaux arrivés à Bonnyville. Pour plus d'information, appeler l'ACFA au 826-5275.

28/9

La pré-maternelle Le Coin des Lutins accepte encore des inscriptions pour le programme d'immersion ou le programme francophone. Pour plus d'information, communiquer avec Mme Nicole Bugeaud-Croteau au 826-4183 ou F.C.S. au 826-2120.

28/9

CALGARY

Vous qui êtes à la maison avec vos enfants, nous organisons chaque deux semaines des activités en français pour parents et enfants (de 0 à 5 ans). Si vous désirez vous joindre au groupe, téléphonez-nous, nous vous avertirons de la prochaine activité qui sera organisée et vous pourrez en faire partie. Communiquer avec Michelle Bisson au Centre de l'éducation permanente au 297-4023, à Calgary.

19/10

La ligue d'improvisation de Calgary recherche des joueurs et des volontaires pour sa nouvelle saison. Pour plus d'informations, jour: 250-5004 ou après 18h: 289-8540.

5/10

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Le Franco
télécopieur: 465-3647

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

«NANNY» ménagère demandée pour prendre soin de 2 enfants chez moi, commençant le 15 octobre, 975 $ - 1 100 $/mois. Appeler Brenda ou Marc au 438-6917.

28/10

Maison ouverte, classes gratuites de musique pour jeunes enfants - une approche nationale joyeuse axée sur l'utilisation du clavier en petit groupe d'enfants de 3 à 8 ans, accompagnés d'un parent, dimanche le 16 ou 23 septembre de 12h à 14h au 9740 - 84e Avenue, district de Mill Creek. Inf.: 433-4752.

28/9

• Les boursiers de la FDF

Ils deviendront les «gardiens du royaume»

APF - Vingt-huit étudiants, venant de partout au Canada, ont repris les études cet automne pour se préparer à devenir, selon l'expression d'Henri Bergeron, les «gardiens du royaume».

C'est le contingent 1990-91 des boursiers de la Fondation Donatien Frémont, vouée à la formation de communicateurs dans les milieux francophones hors Québec. Selon M. Bergeron, qui est le président de l'organisme, ces étudiants seront appelés à jouer un rôle capital dans l'avenir de leurs communautés. Celles-ci, en effet, souffrent d'une éternelle pénurie des communicateurs francophones nécessaires pour lutter contre un taux d'assimilation qui en réduit constamment les effectifs.

Depuis dix ans que la Fondation se consacre à son oeuvre de formation, elle a d'ailleurs réussi pour la première fois à recruter dans la même année des candidats de chacune des provinces concernées ainsi que

(suite en page 15)

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 22 au 28 septembre 1990

SAMEDI

17h00 **BASEBALL DES EXPOS:** Montréal à Philadelphie
19h30 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
19h42 **DÉCOUVERTE**
20h30 **LA BANDE DES SIX**
21h30 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
21h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
22h08 **TÉLÉ-SÉLECTION:** L'affrontement

DIMANCHE

17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
18h12 **CE SOIR DIMANCHE**
19h00 **IMAGE DE MARC**
20h00 **LES BEAUX DIMANCHES** Starmania
22h15 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h35 **SCULLY RENCONTRE**
23h15 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h35 **CINÉ-CLUB:** Les fraises sauvages

LUNDI

17h00 **LA COURSE EUROPE-ASIE**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h00 **MARITIMES EN DIRECT**
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h30 **LE POINT**
20h55 **LA MÉTÉO**
21h00 **UN SIGNE DE FEU**
22h00 **DALLAS**
23h00 **L'HEURE G**
24h00 **LA GRANDE CABRIOLE:** Fugue et suite allemande

MARDI

17h00 **LA COUR EN DIRECT**
17h30 **LE GRAND REMOUS**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h00 **MANIGANCES**
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h30 **LE POINT**
20h55 **LA MÉTÉO**
21h00 **CORMORAN**
22h00 **MÉTROPOLIS**
23h00 **L'HEURE G**
24h00 **ROCK**

MERCREDI

17h00 **LES ANNÉES COUP DE COEUR**
17h30 **COMMENT ÇA VA**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h00 **SMAC**
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h30 **LE POINT**
20h55 **LA MÉTÉO**
21h00 **JAMAIS DEUX SANS TOI**
22h00 **LA LOI DE LOS ANGELES**
23h00 **L'HEURE G**
24h00 **CINÉMA:** Les désaxés

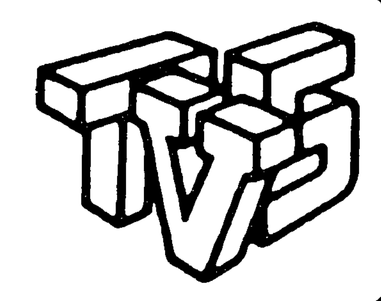
JEUDI

17h00 **LE TEMPS D'UNE PAIX**
17h30 **SUPER SANS PLOMB**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h00 **TÊTE PREMIÈRE**
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h30 **LE POINT**
20h55 **LA MÉTÉO**
21h00 **PERRY MASON:** L'affaire des feuilles à scandale
23h00 **L'HEURE G**
24h00 **CINÉMA:** La fureur du danger

VENDREDI

17h00 **STAR D'UN SOIR**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h00 **BOUFFÉE DE SANTÉ**
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h30 **LE POINT**
20h55 **LA MÉTÉO**
21h00 **LES GRANDS FILMS:** Masque
23h00 **L'HEURE G**
24h00 **CINÉMA:** La vie dissolue de Gérard Floque

La télévision internationale de langue française



Semaine du 22 au 28 septembre 1990

SAMEDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
17h30 **LATITUDES**
18h30 **SACRÉE SOIRÉE**
20h00 **CHAPITEAU 3**
21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h00 **LATITUDES**
23h00 **SACRÉE SOIRÉE**
24h30 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

DIMANCHE

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
17h30 **SENTIERS**
18h00 **APOSTROPHES**
19h30 **ENVOYÉ SPÉCIAL**
20h30 **JEUNES SOLISTES**
21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h00 **SENTIERS**
22h30 **APOSTROPHES**
24h00 **ENVOYÉ SPÉCIAL**
24h45 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

LUNDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
17h30 **7 SUR 7**
18h30 **THALASSA**
19h30 **MÉDIATIONS**
20h30 **LES ANIMAUX DU MONDE**
21h00 **CARGO DE NUIT**
21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h00 **7 SUR 7**
23h00 **THALASSA**
24h00 **MÉDIATIONS**
24h55 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MARDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
17h30 **LES GRANDES PEURS DE L'AN 90**
18h30 **CHAMPS ÉLYSÉES**
20h00 **LES PRIMITIFS**
21h00 **TÉLÉSCOPE**
21h50 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h20 **LES GRANDES PEURS DE L'AN 90**
23h20 **CHAMPS ÉLYSÉES**
24h45 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MERCREDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
17h30 **AU NOM DE LA LOI**
18h30 **LÉGENDES DU MONDE**
19h00 **TÉLÉOBJECTIF**
19h30 **TÉLÉOBJECTIF**
20h00 **PARE-CHOCS**
20h30 **DITES-MOI...**
21h40 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h10 **AU NOM DE LA LOI**
23h10 **LÉGENDES DU MONDE**
23h40 **TÉLÉOBJECTIF**
24h10 **TÉLÉOBJECTIF**
24h40 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

JEUDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
17h30 **AUTREMENT DIT**
18h30 **BREL, UN CRI**
19h30 **TROMBONE EN COULISSES**
19h45 **ENTRE DEUX TOURS**
20h00 **ESPACE FRANCOPHONE**
20h30 **MERS ET MERVEILLES**
21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h00 **AUTREMENT DIT**
23h00 **BREL, UN CRI**
24h00 **TROMBONE EN COULISSES**
24h15 **ENTRE DEUX TOURS**
24h30 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

VENDREDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
17h30 **TÉLÉSCOPE**
18h30 **GRAND ÉCHIQUIER**
20h30 **HISTOIRE DES TRAINS**
21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h00 **TÉLÉSCOPE**
23h00 **GRAND ÉCHIQUIER**
01h00 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

Gardiens du royaume...

(suite de la page 14)

du Grand Nord. La Fondation n'avait auparavant jamais eu de boursiers ni de Colombie-Britannique, ni de Terre-Neuve.

Au total, elle a maintenant octroyé 135 bourses pour un montant global de 154 000 $.

Parmi les 28 boursiers de cette année, qui se partagent 25 400 $, vingt poursuivent des études en journalisme ou en communication. Les autres étudient dans des domaines connexes.

L'Université d'Ottawa est leur institution préférée puisqu'elle accueille 11 boursiers. Neuf ont opté pour l'Université de Moncton, tandis que la Cité collégiale (Ottawa), le Cégep de Jonquière et l'École supérieure de journalisme (Paris) en reçoivent deux chacune. L'Université Laurentienne (Sudbury) et la Faculté Saint-Jean (Edmonton) en ont un chacune.

Les bourses d'études de la Fondation sont financées par les journaux de l'Association de la presse francophone et de nombreux autres bienfaiteurs parmi lesquels on retrouve Petro-Canada, la Banque Nationale, la Fondation Langelier, les Publications Dumont, Quebecor et le journal Le Droit, d'Ottawa. Elles jouissent également d'une aide des gouvernements du Québec et du Canada.

PRIÈRE À SAINT-JUDE
Patron des causes désespérées

Ô glorieux apôtre Saint-Jude, l'Église vous honore et vous invoque comme patron des causes désespérées. Nous vous supplions humblement d'accueillir avec ferveur, ceux qui dans leur détresse mettent en vous leur confiance.

Venez au secours de tous ceux qui vous invoquent, exaucez leurs prières, obtenez-leur, avec la vie éternelle, la grâce qu'ils sollicitent de votre puissante intercession.

Nous vous promettons, en retour, de nous souvenir toujours de vos faveurs et de mieux vous faire connaître comme «patron des causes désespérées».

3 Pater Ave Gloire
Amen. M.Y.

Professionnels



Freedom Ford Sales Ltd

FRANÇOIS R. THIBAULT
VENTE AU DÉTAIL, FLOTTE ET LOCATION

7505 - 75e Rue, Edmonton, Alberta T6C 4H8
Bureau: 465-9411 Télécopieur: 468-2719

McCuaig DESROCHERS
avocats et notaires

Au service de la francophonie albertaine

500, Banque de Montréal
10199, 101e Rue
Edmonton (Alberta) T5J 3Y4 **426-4660**

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 4E2, seront reçues jusqu'à 14 h à la date limite déterminée. Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être obtenus du bureau de Travaux publics Canada à l'adresse mentionnée plus haut, téléphone: (403) 495-3213.

PROJET

N° 802210 - Pour TRANSPORTS CANADA, Lethbridge, Alberta, Aéroport Lethbridge, nouveau centre électrique et de service essentiel d'électricité.

DATE DE FERMETURE: le mardi 2 octobre 1990

On peut obtenir les documents de soumission des bureaux de Travaux publics Canada à la chambre 632, Édifice Harry Hays, 220 - 4e Avenue, S.E., Calgary, Alberta et on peut aussi les consulter aux bureaux de l'Association de la construction situés à Edmonton, Calgary et Lethbridge, Alberta.

NOTE: Une visite obligatoire des lieux aura lieu le mardi 25 septembre 1990 à 13 h au bureau au gérant de l'aéroport, Aéroport Lethbridge, Alberta.

POUR INFORMATIONS TECHNIQUES, CONTACTER: Paul Ouwerkerk, Gérant de projet Tél.: (403) 495-6016

INFORMATIONS CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES: (403) 495-3213.

La plus basse ou toute autre soumission ne seront nécessairement acceptées.

Canada



DÉRY PIANO SERVICE
J.A. Déry Enrg.
accordeur de pianos
Tél.: (403) 454-5733
11309, 125e Rue, Edmonton (Alberta)

Le Système d'aspirateur **VACUFLO**
un système central d'aspiration qui se distingue...

Peut être installé aussi bien dans les maisons neuves, que dans les maisons existantes.

A & R DISTRIBUTORS LTD.
SIMON ROY
gérant
9331, 63e Avenue téléphone: 436-1375
Edmonton, Alberta T6E 0G2 télécopieur: 437-5069

«Je vous montrerai comment conduire plus qu'une auto... plus souvent... pour moins!»





LINCOLN MERCURY SALES LTD.
5121 CALGARY TRAIL NORD, N.O.
EDMONTON, ALBERTA, T6H 5W5
SANS FRAIS: **1-800-272-9608**
Téléphone: **434-8411** Télécopieur: **435-5169**

ROBERT (Bob) ST-GEORGES
Représentant des ventes
Rés.: **450-3964**

Assurance pour membres d'associations francophones
HECTOR A. POIRIER, B.Ed.

Academy
Insurance & Estate Planning Services

8925 - 82e Avenue Bur.: 469-3803
Edmonton, Alberta T6C 0Z2 Rés.: 470-0882



Construction de défense Canada / Defence Construction Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour le remplacement du système de chauffage, Hangar No 1, bfc Cold Lake (Alberta).

Référence CL 064 10

La date limite prescrite de réception des soumissions est le MERCREDI 17 octobre 1990.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la Section des Plans à Ottawa (613) 998-9549.

Canada

Cartes d'affaires



CÔTÉ DRYWALL
SPÉCIALITÉS
Rénovations de sous-sols, «drywall», plâtrage, peinture, teinture et vernis, texture et «stucco» décoratif intérieur
8522 - 81e Avenue **ESTIMATIONS GRATUITES**
Edmonton (Alberta) Propriétaire: **LOUIS CÔTÉ**
T6C 0N4 Tél.: **468-5854**

DR COLETTE M. BOILEAU
DENTISTE
350, West Grove Professional Building
10230 - 142e rue
Edmonton (Alberta) T5N 3Y6 **Tél.: 455-2389**

R.G. (Guy) OUELLETTE
Directeur des ventes (Nouvelles voitures)
104e avenue et 120e rue
Edmonton (Alberta) **Tél.: 488-4881**
T5K 2A7
CROSSTOWN

SHORNEY'S OPTICAL
DEPUIS 1928
Paul Lorieau
Téléphone: (403) 439-5094
8217 - 112e Rue, Edmonton (Alberta) T6G 2C8 (Collège Plaza)

«CADRIN DENTURE CLINIC»
Bernard Cadrin
Édifice G.B. 9562 - 82e avenue
Edmonton (Alberta) T6C 0Z8
Entrée ouest, plancher principal
Bur.: 439-6189 **Rés.: 465-3533**

ESPACE À LOUER

DR R.D. BREAULT
DENTISTE
Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225 - 105e rue
Edmonton (Alberta) T6E 4H2 **Tél.: 439-3797**



AUTO, MAISON, LOCATAIRE, VIE, COMMERCIALE
Raymond Piché **Cécile Charest**
#202, 10008 - 109e rue, Edmonton (Alberta) T5J 1M4
422-2912

ESPACE À LOUER

La page de l'A.C.F.A.

par Lyne Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique

LES ÉTAPES POUR UNE ENTENTE CANADA-COMMUNAUTÉ

En juillet 1988, le gouvernement de l'Alberta abolissait les droits historiques des francophones de l'Alberta. Il suivait en cela la voie tracée par le gouvernement de la Saskatchewan quelques mois plus tôt.

Les Fransaskois signaient un peu plus tard une entente avec le gouvernement fédéral pour un montant de 17 millions $ pour le développement de leur communauté.

Le gouvernement fédéral, par l'entremise du Secrétariat d'État, a clairement indiqué sa volonté de venir en aide à la communauté franco-albertaine en négociant une entente.

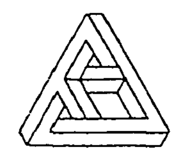
Nous devons franchir plusieurs étapes avant d'être en mesure de négocier une telle entente avec le gouvernement fédéral. Nous devons, entre autres, nous informer de ce que toute la communauté franco-albertaine voudrait voir dans une telle entente.

La communauté a été consultée une première fois le printemps dernier dans le cadre de la tournée de M. Lucien Larose.

☑	1989	Discussions initiales avec le gouvernement fédéral
☑	Janvier 1990	Embauche d'un consultant et formulation d'un plan d'action
☑	Printemps 1990	Première tournée de consultation - Identification des besoins (Franco du 14 septembre)
☑	14 septembre 1990	Publication du rapport de M. Larose
☐	Mi-sept à mi-oct 90	Préparation du document de négociation. Deuxième tournée de consultation - Établissement d'un plan d'action selon les besoins identifiés
☐	Fin octobre 1990	Révision du document
☐	3 novembre 1990	Journée provinciale de consultation au ROND-POINT, Ateliers et assemblée délibérante
☐	Novembre 1990	Début des négociations avec le gouvernement fédéral







DEUXIÈME TOURNÉE:

La deuxième tournée de consultation organisée par les trois organismes francophones repart en grande! Nous avons déjà:

1. Établi en priorité nos orientations
2. Nous les avons faites connaître dans Le Franco du 14 septembre

Maintenant nous devons:

3. Préciser les différents domaines de chacune des orientations mises en priorité lors de la tournée de M. Lucien Larose.
4. Finaliser au Rond-Point le document qui servira à négocier une entente Canada-communauté.

Au Rond-Point on en discutera les modalités. Soyez-y car c'est maintenant pour nos enfants qu'on travaille. Ce pays que nous avons défriché il faut l'ensemencer pour que nos enfants puissent en récolter les fruits!

☑ La rencontre de concertation dans ma région, j'y serai!

Présentons notre plan d'action!

Calgary	25 septembre	19 h 30	Marlene Boëda, 250-5001
Lethbridge	26 septembre	19 h 30	Diane Déziel, 328-8506
Bonnyville	27 septembre	19 h 30	Centre culturel, Clémence Lemire, 826-5275
Edmonton	1er octobre	19 h 30	A confirmer Agathe Gaulin, 469-4401
Saint-Paul	2 octobre	19 h 30	Centre culturel Laval Pelchât, 645-4800
Plamondon	4 octobre	19 h 30	Centre culturel David Fréchette, 798-3896
Rivière-la-Paix	11 octobre	19 h 30	Collège Notre-Dame Anne-Marie Simoneau, 837-2296
Centralta	16 octobre	19 h 30	Centre culturel Jeanne Chauvet, 961-3665
Fort McMurray	17 octobre	19 h 30	À confirmer Nancy Perry, 794-7700